

EVIDENCE

OTTAWA, Wednesday, November 2, 2022

The Standing Senate Committee on Indigenous Peoples met with videoconference this day at 6:47 p.m. [ET] to examine the federal government's constitutional, treaty, political and legal responsibilities to First Nations, Inuit and Métis peoples and any other subject concerning Indigenous Peoples.

Senator Brian Francis (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Honourable senators, I would like to begin by acknowledging that the land on which we gather is the traditional unceded territory of the Algonquin Anishinaabe people, whose presence here reaches back to time immemorial.

I'm Mi'kmaq Senator Brian Francis from Epekwitk, also known as Prince Edward Island. I am the Chair of the Standing Senate Committee on Indigenous Peoples.

Before we begin our meeting, I would like to ask everyone in the room to please refrain from leaning in too close to the microphone or remove your earpiece when doing so. This will avoid any sound feedback that could negatively impact the committee staff in the room.

I would now like to ask committee members in attendance to introduce themselves by stating their name and province or territory. Let's start on my left.

Senator Arnot: David Arnot, I am from Saskatchewan, Treaty 2, 4, 6, 8 and 10.

Senator Martin: Yonah Martin from British Columbia. Welcome.

Senator Coyle: Mary Coyle from Nova Scotia, Mi'kma'ki.

Senator Patterson: Dennis Patterson, Nunavut.

Senator Audette: Michèle Audette, replacing Senator Sandra Lovelace Nicholas. What an honour.

The Chair: Thank you, senators.

With the goal of informing and guiding our future work, the Standing Senate Committee on Indigenous Peoples is inviting witnesses, including federal departments, representatives from First Nations, Inuit and Métis peoples and others to come to discuss their work and priorities.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mercredi 2 novembre 2022

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 18 h 47 (HE), avec vidéoconférence, pour étudier les responsabilités constitutionnelles, politiques et juridiques et les obligations découlant des traités du gouvernement fédéral envers les Premières Nations, les Inuits et les Métis et tout autre sujet concernant les peuples autochtones.

Le sénateur Brian Francis (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Honorables sénateurs, j'aimerais commencer en soulignant que nous nous réunissons sur le territoire traditionnel non cédé du peuple algonquin anishinabe, dont la présence ici remonte à des temps immémoriaux.

Je m'appelle Brian Francis et je suis sénateur micmac d'Epekwitk, qu'on appelle aussi l'Île-du-Prince-Édouard. Je suis le président du Comité sénatorial permanent des peuples autochtones.

Avant de commencer la réunion, j'aimerais vous demander à vous tous ici présents de ne pas vous approcher trop près de votre micro ou, si vous le faites, d'enlever votre oreillette. C'est pour éviter la réaction acoustique, qui pourrait nuire au travail du personnel du comité dans la salle.

J'aimerais maintenant demander aux membres du comité qui sont présents de se présenter, en nous disant leur nom et leur province ou territoire. Commençons par ma gauche.

Le sénateur Arnot : David Arnot, de la Saskatchewan, des territoires visés par les traités n^{os} 2, 4, 6, 8 et 10.

La sénatrice Martin : Yonah Martin, de la Colombie-Britannique. Bienvenue.

La sénatrice Coyle : Mary Coyle, de la Nouvelle-Écosse, du Mi'kma'ki.

Le sénateur Patterson : Dennis Patterson, du Nunavut.

La sénatrice Audette : Michèle Audette. Je remplace la sénatrice Sandra Lovelace Nicholas. C'est un honneur.

Le président : Merci, mesdames et messieurs.

Afin d'éclairer et d'orienter nos travaux futurs, le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones invite les témoins, y compris les ministères fédéraux, les représentants des Premières Nations, des Inuits et des Métis ainsi que d'autres personnes à venir discuter avec nous de leurs activités et de leurs priorités.

Yesterday, we heard from Indigenous Services Canada and Crown-Indigenous Relations and Northern Affairs Canada.

Today, we will hear from the following witnesses in the first panel: from the Assembly of First Nations, National Chief RoseAnne Archibald, and from the Métis National Council, President Cassidy Caron.

National Chief Archibald and President Caron, *wela'lin* and thank you for joining us this evening. You will each provide opening remarks of approximately five minutes. Then we will move to a question-and-answer session for approximately five minutes per senator.

Due to time constraints, please keep exchanges brief and precise. To avoid interrupting or cutting anyone off, I will hold up this sign when you have approximately one minute left on your allocated time.

With that out of the way, I now invite National Chief Archibald to give her remarks.

RoseAnne Archibald, National Chief, Assembly of First Nations: *Meegwetch. Wahcheeyay misiway. RoseAnne Archibald nitishinikahsoon. Taykwa Tagamou ishinakataow kawocheean.*

First of all, I want to say that I'm happy to be here on the unceded, unsurrendered territory of the Algonquin Anishinaabe Nation. I look forward to discussing how First Nations and Canada can chart a healing path forward.

The federal government has committed to meaningful reconciliation with First Nations, and today I will discuss four essential means of achieving this. They each contribute to strengthening First Nations through positive evolutionary change. They also speak to the imperative for Canada to provide the capacity and funding supports necessary for respecting, upholding and implementing First Nations rights and jurisdiction.

First, in the spirit of economic reconciliation, Canada needs to establish a national prosperity table with First Nations. Once established, this table will create a new economic deal for First Nations that will end the budgetary cycles that are restricting First Nations from building wealth and prosperity. It will create opportunities for the voice and leadership of First Nations to influence economic development, legislative and policy decisions made by the federal government. Most importantly, the new economic deal will ensure revenues to First Nations based on the wealth derived from and upon First Nations lands and water, which is all of Turtle Island — now known as Canada. The establishment of the national prosperity table will be a starting point toward greater understanding and cooperation

Hier, nous avons entendu les témoignages des représentants de Services aux Autochtones Canada et de Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada.

Aujourd'hui, nos premiers témoins sont Mme RoseAnne Archibald, cheffe nationale de l'Assemblée des Premières Nations, et Mme Cassidy Caron, présidente du Ralliement national des Métis.

Madame Archibald et madame Caron, *wela'lin* et merci d'être avec nous ce soir. Vous disposez toutes les deux d'environ cinq minutes pour présenter votre déclaration préliminaire. Ensuite, nous passerons aux questions, en donnant cinq minutes à chaque sénateur.

Puisque nous avons peu de temps, je vous demanderais d'être concis et brefs. Pour ne pas interrompre ou couper qui que ce soit, je vais montrer cette affiche quand il restera environ une minute à votre temps.

Sur ce, j'invite Mme Archibald à nous présenter sa déclaration.

RoseAnne Archibald, cheffe nationale, Assemblée des Premières Nations : *Meegwetch. Wahcheeyay misiway. RoseAnne Archibald nitishinikahsoon. Taykwa Tagamou ishinakataow kawocheean.*

D'abord et avant tout, je tiens à dire que je suis heureuse d'être ici sur le territoire non cédé, non abandonné de la nation algonquine anishinabe. Je suis impatiente de discuter avec vous de la façon dont les Premières Nations et le Canada pourront tracer le chemin vers la guérison.

Le gouvernement fédéral s'est engagé à assurer une véritable réconciliation avec les Premières Nations, et je vais vous faire part aujourd'hui de quatre moyens fondamentaux d'y arriver. Chaque moyen contribuera à renforcer les peuples autochtones, en apportant des changements évolutifs et positifs. Ils soulignent également l'impératif pour le Canada de fournir le soutien nécessaire, en matière de capacités et de financement, pour respecter, protéger et mettre en œuvre les droits et les compétences des Premières Nations.

D'abord, dans l'esprit de la réconciliation économique, le Canada doit établir avec les Premières Nations une table nationale sur la prospérité. Une fois établie, cette table constituera pour les Premières Nations une nouvelle entente économique qui mettra un terme aux cibles budgétaires qui empêchent les Premières Nations de créer leur richesse et leur prospérité. Elle donnera à la voix et au leadership des Premières Nations l'occasion d'influencer les décisions législatives, stratégiques et de développement économique que prend le gouvernement fédéral. Plus important encore, cette nouvelle entente économique donnera aux Premières Nations accès aux revenus provenant des richesses tirées des terres et des eaux des Premières Nations, qui s'étendent d'un bout à l'autre de l'île de

between First Nations and the Government of Canada and will be a platform to promote economic reconciliation.

Prosperity and wealth-building must be front and centre in economic reconciliation. We need to fulfill all of the Calls to Action regarding economic reconciliation. An important body to monitor all of the Calls to Action is the proposed national council for reconciliation. With this in mind, I would point out that the national council for reconciliation act will soon be in front of you. I recently testified before the Standing Committee on Indigenous and Northern Affairs to seek support for proposed amendments to promote the independence of the board and ensure that the council has adequate funding to fulfill its mandate.

The Assembly of First Nations, or AFN, is asking for an amendment to ensure three members of the board are appointed by our organization. We know that good governance matters, and it begins with your board.

Many of you witnessed the upheaval at the AFN annual general assembly this summer. An important resolution that came out of that turmoil was Resolution no. 3, which directs us to conduct a third-party investigation into the climate of toxicity, bullying and lateral violence at the AFN as well as conduct a forensic audit into the previous 10 years of financial activity of the AFN with particular attention to salary payouts and contracts.

It's essential that the federal government stand by and support AFN to ensure that we have the resources to clean up and heal the AFN so that we may uphold the principles and values of truth, transparency and accountability as a cornerstone of the important work we are doing to help rebuild First Nations, who have been devastated by colonization across Turtle Island. The AFN needs adequate funding to undertake this work. Further, we need to ensure that other First Nations and their respective organizations are properly funded to undertake governance reviews and restructuring as needed. Finally, every region and their regional offices from coast to coast to coast must be properly funded.

la Tortue — ce qu'on appelle aujourd'hui le Canada. L'établissement de la table nationale sur la prospérité sera le point de départ vers une meilleure compréhension et une meilleure coopération entre les Premières Nations et le gouvernement du Canada; ce sera une plateforme pour la promotion de la réconciliation économique.

La création de richesse et de prospérité doit être au premier plan et au cœur de la réconciliation économique. Nous devons répondre à tous les appels à l'action concernant la réconciliation économique. Un organisme important qui surveillerait tous les appels à l'action serait le conseil national de réconciliation qui a été proposé. À ce propos, je soulignerais que le projet de loi sur le conseil national de réconciliation vous sera bientôt présenté. J'ai récemment témoigné devant le Comité permanent des affaires autochtones et du Nord, afin d'aller chercher du soutien pour les amendements proposés ayant pour but de renforcer l'indépendance du conseil d'administration et de veiller à ce que le conseil national ait un financement suffisant pour remplir son mandat.

L'Assemblée des Premières Nations — l'APN — demande un amendement selon lequel trois membres du conseil d'administration seront nommés par notre organisation. Nous sommes conscients de l'importance de la bonne gouvernance, et cela commence par le conseil d'administration.

Beaucoup d'entre vous ont été témoins du bouleversement qui a affecté cet été l'assemblée générale annuelle de l'APN. Ce bouleversement a engendré une résolution importante : la résolution n° 3, selon laquelle nous devons demander à une tierce partie de réaliser une enquête indépendante sur le climat de toxicité, d'intimidation et de violence latérale au sein de l'APN, en plus de procéder à une vérification judiciaire indépendante portant sur les 10 dernières années d'activité financière de l'APN, en accordant une attention particulière aux versements de salaires et aux contrats.

Il est essentiel que le gouvernement fédéral épaulé et soutienne l'APN, pour s'assurer que nous avons les ressources nécessaires pour remettre de l'ordre dans l'APN et guérir l'organisation; nous pourrions ainsi faire respecter les principes et les valeurs de la vérité, de la transparence et de la responsabilité, qui constituent le fondement du travail important que nous menons pour aider à reconstruire les Premières Nations, anéanties par la colonisation de l'île de la Tortue. L'APN a besoin de fonds suffisants pour entreprendre ce travail. Nous devons aussi veiller à ce que les autres Premières Nations et leurs organisations respectives aient suffisamment de financement pour faire l'examen de leur gouvernance et se restructurer au besoin. Enfin, toutes les régions et leurs bureaux régionaux, d'un océan à l'autre, devraient avoir accès à du financement adéquat.

My third priority is to call for the establishment of a national healing fund. While the federal government tends to fund land-based, linguistic, sports and cultural components to healing on a sporadic and proposal basis, we require long-term, sustainable funding commitments to deal with the intergenerational trauma from the former institutions of assimilation and genocide. Last week, Parliament recognized that what occurred in these institutions was genocide. Now the Government of Canada must support First Nations in establishing a national healing fund to fill the gap left by the dissolution of the Aboriginal Healing Foundation by the former government. The permanent establishment of such a fund is actually one of the Calls for Justice of the National Inquiry into Missing and Murdered Indigenous Women and Girls.

Intergenerational trauma has resulted in mental health and addiction crises in First Nations. Now more than ever, First Nations need access to trauma-informed care. The Government of Canada must provide distinction-based funding to support and enhance mental health and addictions resources for First Nations. Canada must commit to co-developing and implementing a national substance misuse strategy, addressing the opioid and meth crises. First Nations continue to be negatively impacted by Canada's inaction.

In closing, I want to say that we have made some progress, particularly in the area of education. However, we still have a long way to go on health and economic prosperity for First Nations. I ask for your support in advocating for evolutionary and positive change for First Nations.

Ninanaskamon. Kisâkhitin. Ninanaskamon in my language means, "I am grateful, I am thankful, I thank you." *Kisâkhitin* means "I love you."

The Chair: *Wela'lin.* Thank you, National Chief Archibald. I will now invite President Caron to give her remarks.

Cassidy Caron, President, Métis National Council: Thank you. [*Indigenous language spoken*] Hello, everybody. My name is Cassidy Caron, and I sit before you today as the president of the Métis National Council, the recognized national and international representative of the Métis Nation in Canada since 1983.

The Métis National Council, or MNC, is comprised of and receives its mandates from democratically elected leadership within provincial Métis governments, currently within the

Ma troisième priorité est de réclamer la création d'un fonds national de guérison. Le gouvernement fédéral a tendance à financer les composantes de la guérison axées sur le territoire, la langue, les sports et la culture, il le fait de façon sporadique et en fonction des propositions, mais nous avons besoin d'engagements de financement durable et à long terme pour surmonter les traumatismes intergénérationnels infligés par les anciens établissements dont le but était l'assimilation et le génocide. La semaine dernière, le Parlement a reconnu que ce qui s'est passé dans ces établissements était un génocide. Maintenant, le gouvernement du Canada doit soutenir les Premières Nations dans la création d'un fonds national de guérison pour combler le vide laissé par la dissolution par l'ancien gouvernement de la Fondation autochtone de guérison. La création d'un tel fonds permanent est d'ailleurs l'un des appels à la justice qui a été formulé dans le cadre de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.

Les traumatismes intergénérationnels ont causé des crises de santé mentale et de toxicomanie au sein des Premières Nations. Aujourd'hui plus que jamais, les Premières Nations ont besoin d'un accès à des soins adaptés aux traumatismes. Le gouvernement du Canada doit fournir du financement fondé sur les distinctions afin de soutenir et d'améliorer les ressources en matière de santé mentale et de toxicomanie pour les Premières Nations. Le Canada doit s'engager à codévelopper et à mettre en œuvre une stratégie nationale de lutte contre la toxicomanie pour juguler la crise des opioïdes et des méthamphétamines. Les Premières Nations continuent de subir les conséquences négatives de l'inaction du Canada.

Pour terminer, j'aimerais dire que nous avons réalisé certains progrès, en particulier dans le domaine de l'éducation. Cependant, il nous reste encore beaucoup de chemin à faire du côté de la santé et de la prospérité économique des Premières Nations. Je vous demande de soutenir et de promouvoir des changements évolutifs et positifs pour les Premières Nations.

Ninanaskamon. Kisâkhitin. Ninanaskamon dans ma langue veut dire « Je vous suis reconnaissante, je vous remercie ». *Kisâkhitin*, un autre mot autochtone, veut dire « Je vous aime ».

Le président : *Wela'lin.* Merci, madame Archibald. J'invite maintenant Mme Caron à présenter ses déclarations.

Cassidy Caron, présidente, Ralliement national des Métis : Merci. [*mots prononcés dans une langue autochtone*] Bonjour tout le monde. Je m'appelle Cassidy Caron, et je m'adresse à vous aujourd'hui en ma qualité de présidente du Ralliement national des Métis, le représentant national et international attitré de la nation métisse au Canada depuis 1983.

Le Ralliement national des Métis, ou RNM, est composé de dirigeants démocratiquement élus au sein des gouvernements métis provinciaux, actuellement dans les provinces de l'Ontario,

provinces of Ontario, Saskatchewan, Alberta and British Columbia.

In 2017, the Government of Canada and Métis governments entered into the Canada-Métis Nation Accord. Among other objectives, the accord seeks to advance reconciliation of the rights, claims, interests and aspirations of the Métis Nation. Four of five Métis governments recognized as signatories to this accord are the governments that currently comprise the Métis National Council.

Our Métis governments, through their registries and democratically elected governance structures at the local, regional and provincial levels, are mandated and authorized to represent Métis Nation citizens within their respective jurisdictions, including dealing with collectively held Métis rights, interests and outstanding claims against the Crown. Since 1983, the Métis National Council's priority has always been to advance the distinct Métis voice at the national and international levels, and we will continue advancing issues of collective importance and serving the Métis Nation, as the original founders of the MNC intended.

The timing of this invitation to present to you on our current and upcoming priorities is quite timely, as just last week, we gathered and held our annual general assembly. The Métis Nation Council General Assembly is the body that sets our national policy direction. The governing members of the Métis National Council have now provided us with a very clear and strong mandate for how to continue moving forward toward a prosperous future for the Métis Nation. I look forward to implementing this direction in partnership with them, our Métis governments, in the spirit of true collaboration and in service to Métis citizens.

As I said, in 2017, the Métis National Council in Canada signed the Canada-Métis Nation Accord, which established a permanent bilateral mechanism that serves to jointly establish policy priorities for the year ahead through annual meetings with the Prime Minister and undertake joint policy development on those established priorities.

To date, the Métis Nation has taken great strides to enhance and promote the cultural, social, economic and political interests of the Métis Nation through that permanent bilateral mechanism, or PBM.

At this year's general assembly, we received unanimous support to move forward with education, health and economic development as this year's priorities under the PBM. For education, we are looking at distinctions-based education from

de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique. Ce sont ces mêmes dirigeants qui définissent le mandat du RNM.

En 2017, le gouvernement du Canada et les gouvernements métis ont conclu l'Accord Canada-Nation métisse. L'un des objectifs de cet accord est de promouvoir la réconciliation en ce qui concerne les droits, les revendications, les intérêts et les aspirations de la nation métisse. Quatre des cinq gouvernements métis reconnus comme étant signataires de cet accord sont les gouvernements qui composent actuellement le Ralliement national des Métis.

Nos gouvernements métis, par le truchement de leurs inscriptions et de leurs structures de gouvernance basées sur des élections démocratiques aux niveaux local, régional et provincial, ont le mandat de représenter dans leur administration respective les citoyens qui forment la nation métisse, et sont autorisés à le faire, notamment en ce qui a trait aux droits et aux intérêts détenus collectivement par les Métis et aux revendications non réglées auprès de la Couronne. Depuis 1983, la priorité du Ralliement national des Métis a toujours été de promouvoir la voix distincte des Métis à l'échelle nationale et internationale, et nous continuerons de défendre les enjeux qui ont une importance collective et de servir la nation métisse, conformément à l'intention des fondateurs du RNM.

Votre invitation à témoigner devant vous sur nos priorités actuelles et futures est arrivée à un moment très opportun, puisque la semaine dernière, justement, nous nous sommes réunis pour tenir notre assemblée générale annuelle. L'assemblée générale du Ralliement national des Métis est l'entité qui définit nos orientations politiques nationales. Les membres dirigeants du Ralliement national des Métis nous ont donc donné un mandat très clair et ferme qui nous permettra de continuer d'avancer vers un avenir prospère pour la nation métisse. Je suis impatiente de collaborer avec nos gouvernements métis pour mettre en œuvre cette orientation, dans un esprit de collaboration sincère et pour servir tous les citoyens métis.

Comme je l'ai dit, en 2017, le Ralliement national des Métis du Canada a signé l'Accord Canada-Nation métisse, établissant un mécanisme bilatéral permanent; ce mécanisme, au moyen de réunions annuelles avec le premier ministre, sert à établir conjointement les priorités stratégiques pour l'année à venir et à élaborer conjointement les politiques relatives aux priorités établies.

Jusqu'ici, la nation métisse a fait des pas de géant pour ce qui est de défendre et de promouvoir les intérêts culturels, sociaux, économiques et politiques de la nation métisse, grâce à ce mécanisme bilatéral permanent, ou MBP.

Lors de l'assemblée générale, cette année, nous avons reçu un soutien unanime pour que l'éducation, la santé et le développement économique soient les priorités de cette année dans le cadre du MBP. En ce qui concerne l'éducation, nous

kindergarten to Grade 12. We'll be looking to negotiate a 10-year Canada-Métis Nation kindergarten-to-Grade-12 education accord to improve education outcomes for Métis Nation students from across Métis homeland.

For economic development, we're looking to increase capacity support and tools to build the Métis economic institutions and achieve sustainable Métis economic self-determination.

For health, we have been working really hard over the last number of years to develop the Métis vision for health, which is now put together in a document that was collaboratively developed by all of our governing members to address current health inequities and health priorities. The Métis vision of health is based on the Métis social determinants of health, which illuminates ways in which social, cultural and economic marginalization impacts our health. We have now received a very clear direction from the general assembly to adopt that Métis vision of health as a guidance document which summarizes the Métis Nation's relationship with Canada on the vision for Métis health for a distinctions-based Indigenous health legislation and advance the Métis health priorities.

Those are the PBM priorities we are hoping to work on this year. Outside of the PBM, the priorities of the Métis National Council as directed by our general assembly include ongoing advocacy efforts to continue enhancing and promoting the cultural, social, economic and political interests of the Métis Nation.

One such priority of our governing members includes the advancement of the full recognition and implementation of our inherent right to self-determination and self-government. For centuries, the Métis Nation has exercised its self-determination and self-government by establishing governance structures, making and enforcing its own laws and following its traditions and customs, and we continue to do so today. In 2019, three of the four Métis governments that comprised the MNC signed with Canada the Métis Government Recognition and Self-Government Agreements. These agreements recognized the Métis governments' right to self-governance and self-determination by instilling the Métis Nation's right to undertake core governance matters including citizenship, leadership selection, governance structure and financial accountability.

The next critical component to fully implementing and realizing self-government is federal recognition legislation, which was committed to our Métis governments within those

désirons une éducation adaptée aux distinctions, de la maternelle à la fin du secondaire. Nous comptons négocier un accord Canada-Nation métisse de 10 ans sur l'éducation de la maternelle à la fin du secondaire afin d'améliorer les résultats scolaires des élèves de la nation métisse, d'un bout à l'autre du territoire métis.

En ce qui concerne le développement économique, nous souhaitons accroître le soutien des capacités et les outils afin d'édifier les institutions économiques métisses et atteindre l'autodétermination économique des Métis de façon durable.

Dans le domaine de la santé, nous avons travaillé très dur au cours des dernières années pour élaborer la vision métisse de la santé; cette vision est maintenant consignée dans un document que nous avons rédigé en collaboration avec tous nos membres dirigeants, afin de corriger les iniquités actuelles en santé et cerner les priorités sanitaires. La vision métisse de la santé est fondée sur les déterminants sociaux métis de la santé, lesquels servent à éclairer les conséquences de la stigmatisation sociale, culturelle et économique sur notre santé. L'assemblée générale nous a donné l'ordre très clair d'adopter la vision métisse de la santé en tant que document d'orientation, puisqu'il résume la relation entre la nation métisse et le Canada au regard de la vision métisse de la santé et d'une loi sur la santé des Autochtones axée sur les distinctions et visant à promouvoir les priorités métisses en matière de santé.

Voilà donc les priorités du MBP sur lesquelles nous comptons travailler cette année. À l'extérieur du MBP, les priorités du Ralliement national des Métis, conformément aux orientations de notre assemblée générale, comprennent les efforts continus de promotion visant à défendre et à promouvoir les intérêts culturels, sociaux, économiques et politiques de la nation métisse.

L'une de ces priorités, pour nos membres dirigeants, est de faire avancer la mise en œuvre et la reconnaissance complètes de notre droit inhérent à l'autodétermination et à l'autogouvernance. Pendant des siècles, la nation métisse a exercé son droit à l'autodétermination et à l'autogouvernance en établissant des structures de gouvernance, en élaborant et en appliquant ses propres lois et en suivant ses propres traditions et coutumes, comme nous continuons de le faire aujourd'hui. En 2019, trois des quatre gouvernements métis qui composent le RNM ont signé, avec le Canada, les Ententes de reconnaissance et de mise en œuvre de l'autonomie gouvernementale des Métis. Ces ententes reconnaissent le droit des gouvernements métis à l'autogouvernance et à l'autodétermination, en donnant à la nation métisse le droit de s'occuper de questions de gouvernance clés, y compris la citoyenneté, le choix de dirigeants, la structure de gouvernance et la responsabilité financière.

La prochaine composante cruciale pour la mise en œuvre complète et l'actualisation de l'autonomie gouvernementale est une loi fédérale sur la reconnaissance; il s'agit d'ailleurs d'un

self-government agreements. The federal recognition legislation is a priority for the Métis Nation because it fulfills the commitment made by Canada and, according to my last update, is actually on track to be introduced before the end of this session.

Another key priority of the MNC will be reopening dialogue with Canada along with our governing members, specifically on the creation of a federal Métis claims process to deal with outstanding Métis claims against the Crown across the Métis Nation homeland including but not limited to failed or broken treaty promise, unanswered petitions, forced relocations, burning of our villages and, most notably, the “half-breed” scrip system.

At this time, the government does not have a coherent process or policy in place to address the land and compensation claims of Métis people. To move forward effectively down the pathway toward reconciliation, we need to take active measures to develop a procedure for addressing outstanding Métis land claims to avoid having to litigate cases individually, and enter into negotiations with Métis representatives to reach agreements toward this end.

This is just but a snapshot of the work that the Métis National Council has been mandated to move forward with this year. However, there are many more files that we are working on in collaboration with our governing members in areas such as justice, including the implementation of the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples, or UNDRIP, environment and climate change, missing and murdered Indigenous women and girls, the child welfare system, including joint intervention by our Métis governments into the Supreme Court case regarding Bill C-92.

I’m always grateful to highlight the incredible work of our Métis governments and I really do look forward to more opportunities to do so with you and your colleagues into the future. Thank you so much.

The Chair: Thank you, President Caron. I’ll start off by asking the first question to both of you. In your view, are there priority topics that could be studied by our committee, the Standing Senate Committee on Indigenous Peoples, and if so, explain. National Chief, would you like to start?

Ms. Archibald: Thank you so much for that question. I really feel that we need to think about this healing path forward that I have been talking about since I’ve been elected and the impact of

engagement envers les gouvernements métis de ces ententes d’autonomie gouvernementale. Une loi fédérale sur la reconnaissance est une priorité pour la nation métisse, parce que cela remplit l’engagement pris par le Canada, et, selon mes dernières informations, cela devrait être proposé avant la fin de la présente législature.

Une autre priorité clé pour le RNM est de rouvrir le dialogue entre le Canada et nos membres dirigeants, en particulier en ce qui concerne la création d’un processus fédéral sur les revendications métisses, afin de régler les revendications métisses non réglées contre la Couronne pour l’ensemble du territoire de la nation métisse. Cela comprend notamment les promesses contenues dans les traités qui n’ont pas été remplies ou qui ont été brisées, les pétitions ignorées, les déménagements forcés, les incendies allumés dans nos villages et, surtout, le système des certificats de Métis.

Présentement, le gouvernement n’a aucune politique ni aucun processus cohérents pour entendre les revendications territoriales et les demandes d’indemnisation des Métis. Si nous voulons continuer d’avancer sur le chemin de la réconciliation, nous devons prendre des mesures énergiques pour concevoir une procédure de règlement des revendications territoriales non réglées des Métis, pour éviter de devoir trancher chaque affaire en justice individuellement, et il faut négocier avec les représentants métis pour conclure des accords et arriver à cette fin.

Tout cela n’est cependant qu’un aperçu du travail que le Ralliement national des Métis doit entreprendre cette année en vertu de son mandat. Il y a malgré tout de nombreux autres dossiers sur lesquels nous travaillons en collaboration avec nos membres dirigeants, par exemple dans le domaine de la justice, pour la mise en œuvre de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones, la DNUDPA, et aussi en ce qui concerne l’environnement et les changements climatiques, les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, le système de protection de l’enfance et aussi l’intervention conjointe des gouvernements métis devant la Cour suprême au sujet du projet de loi C-92.

C’est toujours un plaisir pour moi de souligner l’incroyable travail de nos gouvernements métis, et j’ai vraiment hâte d’avoir plus d’occasions dans l’avenir d’en parler avec vous et vos collègues. Merci beaucoup.

Le président : Merci, madame Caron. Je vais ouvrir le bal en vous posant une première question à toutes les deux. À votre avis, y a-t-il des sujets prioritaires sur lesquels notre comité, le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones, devrait se pencher, et si oui, expliquez-nous pourquoi. Madame Archibald, voudriez-vous commencer?

Mme Archibald : Merci beaucoup de la question. Je pense que nous devons vraiment réfléchir à ce chemin vers la guérison; j’en parle depuis que j’ai été élue, et nous devrions aussi

the continual recovery of our children from these unmarked graves or being identified through that ground-penetrating radar.

I think it would be helpful if this committee looked at the issue of intergenerational trauma and how this government could actually provide the proper trauma-informed care and resources so that First Nations can move forward.

At the same time, I know that non-Indigenous people have also expressed being triggered and hurt by these recent findings that have happened in the last year or so. We have to think about the healing, not only of First Nations but for all of Canada, for all Canadians. I think it's a subject that is worth studying.

The Chair: President Caron?

Ms. Caron: Thank you. One topic specifically that we would love this committee to open a study on is into a Métis claims process, as I spoke about. Actually, in 2013, this Senate standing committee found that reconciliation with Métis groups is necessary in order to provide a solid foundation for present and future generations of Métis in Canada.

This is one of those really significant missing pieces that the Métis Nation is currently faced with. The lack of process to deal with those outstanding grievances against the Crown, to settle our land claims, to make real the promises that were made to our elders and the people who are still with us but perhaps not for very long and would love to see this process move forward — I think it would be an incredible opportunity for this committee to open a study into that claims process.

The second one, building on National Chief's comments, would be to look into Métis experiences in residential schools. It has been a piece that has significantly gone unheard for many years due to the lack of Métis involvement, Métis recognition through the Indian Residential Schools Settlement Agreement. Many Métis people who had gone to residential schools still go unrecognized. We also received a mandate at our general assembly last week to continue with the advocacy to have the schools in Saskatchewan — in Île-à-la-Crosse and Timber Bay — to be recognized as residential schools, so those children who went to those schools will also be recognized as survivors. We call them that. We know their experiences. But for them to continuously live on without that recognition is something that we want to rectify.

The Chair: Thank you for that. Deputy Chair Arnot?

réfléchir à l'impact que cela a de continuer de sortir nos enfants de ces tombes anonymes ou d'en trouver grâce à ce géoradar.

Je pense que ce serait utile si votre comité se penchait sur la question des traumatismes intergénérationnels et sur la façon dont votre gouvernement pourrait vraiment fournir des soins et des ressources adéquates et adaptées aux traumatismes, afin que les Premières Nations puissent passer à autre chose.

En même temps, je sais que des non-Autochtones se sont dits traumatisés ou blessés par les découvertes récentes de la dernière année ou environ. Nous devons penser à la guérison, et pas seulement pour les Premières Nations, mais pour tout le Canada et pour tous les Canadiens et toutes les Canadiennes. Je pense que ce serait un sujet digne d'étude.

Le président : Voulez-vous ajouter quelque chose, madame Caron?

Mme Caron : Merci. Nous aimerions beaucoup que votre comité entreprenne une étude sur un sujet en particulier, celui du processus des revendications métisses, dont j'ai parlé plus tôt. À dire vrai, en 2013, votre comité sénatorial permanent avait conclu que la réconciliation avec les groupes métis était nécessaire pour qu'il y ait une base solide pour les générations actuelle et future de Métis au Canada.

Présentement, c'est l'un des éléments qui manquent cruellement à la nation métisse. Le fait qu'il n'y a pas de processus de règlement des revendications non réglées contre la Couronne, pour régler les revendications territoriales, pour remplir véritablement les promesses qui ont été faites à nos aînés et aux gens qui ne seront peut-être pas avec nous encore très longtemps et qui voudraient tellement voir ce processus aboutir... je pense que ce serait une occasion incroyable pour votre comité d'entreprendre une étude sur un tel processus de revendications.

Deuxièmement, pour faire suite aux commentaires de Mme Archibald, il faudrait étudier ce que les Métis ont vécu dans les pensionnats. C'est quelque chose dont on a pour ainsi dire jamais parlé, pendant de nombreuses années, parce que les Métis ne s'en sont pas mêlés; ils n'ont pas été reconnus dans la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens. Beaucoup de Métis ont été envoyés dans les pensionnats, mais cela n'est toujours pas reconnu. Notre assemblée générale nous a aussi confié le mandat, la semaine dernière, de continuer nos plaidoyers pour que les écoles de la Saskatchewan — à l'Île-à-la-Crosse et à Timber Bay — soient reconnues comme des pensionnats, afin que les enfants qui ont été envoyés dans ces écoles soient eux aussi reconnus comme des survivants. C'est ainsi que nous les appelons. Nous savons ce qu'ils ont vécu. Pourtant, ils continuent de vivre sans cette reconnaissance, et nous voulons corriger cela.

Le président : Merci. La parole va au vice-président, le sénateur Arnot.

Senator Arnot: This question is directed to Chief Archibald. I'm intrigued by the concept of a new economic deal and a national prosperity table and the idea of ending yearly budget cycles to short and longer term. Can you tell me how the federal government has been reacting to the call for that kind of a process?

Ms. Archibald: We had a preliminary discussion with Minister Patty Hajdu on the idea, and she was very receptive. I believe during one of the committee meetings recently, it was actually noted that this was an idea that was coming out of the AFN.

In terms of the process, every single dollar, whether it's an income tax dollar or a tax dollar, a land real estate tax dollar, is coming from First Nation lands and territories. Yet we find ourselves in these budgetary cycles. That's what the prosperity table would look at: How do you properly give reparations to First Nations economically for all of the billions and trillions of dollars that have been taken from our lands with very little benefit to First Nations?

The prosperity table itself is really about examining how we rectify that and create a new economic deal that is based upon things like the GDP, based upon true revenue sharing, not just impact and benefit agreements with resource companies.

It's a long, visionary kind of process. We have to begin it, though. It would take a whole generation of us continually working at it to make sure there is a new economic deal that is fair for First Nations, to lift our people out of poverty and to give them their birthright, which is to build wealth and prosperity from the lands that were given to us by the Creator.

Senator Arnot: It sounds to me like this could be framed in the area of fulfilling implementation of the spirit and intent of the treaties in a modern context under the rubric of reconciliation as well. I am intrigued by that idea.

I have a question to Ms. Caron, President of the Métis National Council.

In terms of the Métis claims process, the one that you're advocating for, do you have some principles behind that process that you would like to advance?

We have a claims process that seems inextricably long for First Nations. Is there a way to accelerate that, or is there a different approach that you would like to explore or have us explore with you?

Le sénateur Arnot : Ma question s'adresse à Mme Archibald. Je suis intrigué par le concept d'une nouvelle entente économique et d'une table nationale sur la prospérité, et par l'idée de mettre un terme aux cycles budgétaires annuels à court et à long terme. Pouvez-vous me dire comment le gouvernement fédéral a réagi aux appels à propos de ce genre de processus?

Mme Archibald : Nous avons eu une discussion préliminaire avec la ministre Patty Hajdu sur le sujet, et elle s'est montrée très réceptive. Je pense que, durant une récente réunion du comité, il a en effet été souligné qu'il s'agissait d'une idée de l'APN.

Pour ce qui est du processus, chaque dollar, qu'il provienne de l'impôt sur le revenu, des recettes fiscales ou d'un impôt foncier, vient des terres et des territoires des Premières Nations, et pourtant, nous sommes soumis à ces cycles budgétaires. Voilà sur quoi la table sur la prospérité pourrait se pencher : comment réparer correctement les torts causés aux Premières Nations, d'un point de vue économique, pour ces milliards et billions de dollars qui ont été pris sur nos terres, mais dont les Premières Nations tirent très peu avantage?

La table sur la prospérité elle-même a surtout comme but d'examiner des moyens de réparer cela et de créer une nouvelle entente économique fondée sur des choses comme le PIB, sur un véritable partage des revenus et pas seulement sur des ententes sur les répercussions et les retombées conclues avec les sociétés qui exploitent les ressources.

C'est un processus long, et, d'une certaine façon, visionnaire. Nous devons malgré tout l'enclencher. Cela prendrait toute une génération de gens qui continuent de travailler sans relâche pour s'assurer qu'il y ait une nouvelle entente économique équitable pour les Premières Nations et pour sortir notre peuple de la pauvreté et lui donner son droit imprescriptible de créer de la richesse et de la prospérité grâce aux terres que le Créateur nous a données.

Le sénateur Arnot : J'ai l'impression que cela pourrait s'inscrire dans le domaine de la mise en œuvre de l'esprit et de l'intention des traités, mais dans un contexte moderne, et aussi en lien avec la réconciliation. Cette idée m'intrigue.

J'ai une question pour Mme Caron, la présidente du Ralliement national des Métis.

Au sujet du processus de revendication des Métis, celui que vous réclamez, y a-t-il certains principes reliés à ce processus que vous voudriez faire connaître?

Nous avons un processus de revendications qui ressemble à un long labyrinthe pour les Premières Nations. Y a-t-il une façon d'accélérer ce processus, ou y a-t-il une approche différente que vous voudriez explorer ou que vous voudriez que nous explorions avec vous?

Ms. Caron: Absolutely. Currently, the only process that we may or may not be able to utilize in certain circumstances is the comprehensive land claims process, which is an extremely long and arduous process. There is no other mechanism for Métis to advance those historical grievances, to explore what those promises made to Métis people were.

We have thought through what this process might look like. We were in discussions with the federal government back in 2016-17 to start developing it. We had a draft ready to go. Unfortunately, it was squandered at the time, although we recognize that the federal government is open to reopening that dialogue. This is one of those priorities that we are hoping to move forward.

Senator Patterson: Thank you to the witnesses. I have questions for both leaders, but I may have to go to a second round. I will start with Ms. Caron and the MNC.

You talked about needing a pathway for land. You referenced the Senate study that I was part of when Gerry St. Germain chaired the committee. We certainly learned about that, if we didn't already know it.

In 1990, Alberta enacted the Metis Settlements Land Protection Act. I think it was a progressive move at the time. I'm wondering if that might be a model or at least a basis for the pathway for land.

Secondly, if I may add another question, you spoke about federal recognition legislation perhaps coming soon. If it comes to the Senate, this committee will probably study it. Was that legislation co-developed with your involvement?

Ms. Caron: For the first question, the settlements act in Alberta, I think we would need to have some serious conversations with the folks from the Metis Settlements to find out what's working, what's not working; is this a pathway forward for the future of the Métis Nation?

The Settlements General Council is not a part of the MNC right now. That would be one of those options that we would have to explore talking about with the settlements council.

The legislation, yes, absolutely, it is being co-developed with the Métis governments that have the Métis Recognition and Self-Government Agreements that have been signed.

There are a lot of conversations that go back and forth between our governments and the federal government throughout that development process.

Mme Caron : Absolument. Présentement, le seul processus que nous pouvons utiliser, ou pas, dans certaines circonstances, est le processus des revendications territoriales globales, qui est extrêmement long et laborieux. Les Métis n'ont aucun autre mécanisme pour donner suite à leurs griefs historiques, pour explorer les promesses qui ont été faites aux peuples métis.

Nous avons réfléchi à la forme que ce processus pourrait prendre. Nous avons eu des discussions avec le gouvernement fédéral en 2016-2017 pour en commencer l'élaboration. Nous avons une ébauche toute prête. Malheureusement, tout cela n'a rien donné; nous reconnaissons toutefois que le gouvernement fédéral est prêt à rouvrir la discussion. C'est l'une des priorités que nous espérons poursuivre.

Le sénateur Patterson : Merci aux témoins. J'ai des questions pour les deux dirigeantes ici présentes et je vais peut-être devoir poursuivre au deuxième tour. Je vais commencer par Mme Caron, du RNM.

Vous avez parlé d'un chemin vers le règlement des revendications territoriales. Vous avez mentionné l'étude du Sénat à laquelle j'ai participé, à l'époque où Gerry St. Germain était président du comité. Nous nous sommes certainement renseignés là-dessus, si ce n'était pas déjà fait.

En 1990, l'Alberta a adopté la Metis Settlements Land Protection Act. Je pense que c'était un acte progressiste, à l'époque. Je me demandais si cela pouvait être un modèle ou au moins une base pour ce chemin vers le règlement des revendications territoriales.

Deuxièmement, si je puis poser une autre question, vous avez parlé d'une loi fédérale sur la reconnaissance, qui s'en vient peut-être bientôt. Si cela arrive au Sénat, notre comité va probablement l'étudier. Est-ce un projet de loi qui a été corédigé avec votre participation?

Mme Caron : Pour répondre à votre première question sur la loi sur les établissements en Alberta, je pense que nous devrions avoir des discussions sérieuses avec les gens des établissements métis pour savoir ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas et pour savoir s'il s'agit du chemin à suivre pour l'avenir de la nation métisse.

Le Settlements General Council ne fait pas partie du RNM présentement. Ce serait une option que nous pourrions explorer en discutant avec ce conseil des établissements.

Pour le projet de loi, oui, effectivement, il est codéveloppé avec les gouvernements métis qui ont signé les ententes de reconnaissance et de mise en œuvre de l'autonomie gouvernementale des Métis.

Il y a énormément d'échanges entre nos gouvernements et le gouvernement fédéral dans tout ce processus d'élaboration.

Senator Patterson: Ms. Caron, everyone was impressed with the work done by the TRC. When you talked about the fact that we should study Métis in residential schools, and there are these two schools that were left out — I don't mean to be critical for a minute, because they had a huge mandate — are you saying that the TRC didn't study Métis in residential schools very thoroughly or within its mandate? I'm just surprised because I would have thought that their report would have included all the Indigenous kids.

Ms. Caron: One would think, yes. I absolutely would never diminish the work of the Truth and Reconciliation Commission, because that opened up the conversations so much further and so much deeper in a way that this country absolutely needed it to.

Unfortunately, the trigger for the Truth and Reconciliation Commission was the Indian Residential Schools Settlement Agreement, or IRSSA.

The negotiations that took place to identify the schools that would be included under that didn't include many of the schools that Métis students went to because of an administrative and legal nuance whereby the schools — many of the ones that Métis students went to — were not always federally funded. They were funded by the provincial government.

The schools that were recognized under the IRSSA were specifically and only funded by the federal government. So it actually leaves out a number of schools that not only Métis students went to but First Nations and Inuit students went to as well. Because of that, there are many experiences that have not been recognized, many stories that have yet to be told.

Senator Patterson: Thank you. That is very understandable, thank you.

Senator Coyle: Thank you to our witnesses, National Chief Archibald and President Caron. Thank you for being with us. It's an honour to have you here. I know you're both very busy, and we're proud of the work that you are doing and thankful for that.

You both spoke about economic areas. I will put my question to both of you at once.

National Chief Archibald, you spoke about this idea of a national prosperity table, you spoke about a new economic deal, and the aspects of those that you have spoken about — and I understand you didn't have a lot of time — largely related to — or what I heard — reparations and revenue sharing based on lands and resources of your peoples. That has to be foundational,

Le sénateur Patterson : Madame Caron, tout le monde a été impressionné par le travail accompli par la Commission de vérité et réconciliation. Quand vous avez dit que nous devrions étudier la situation des Métis dans les pensionnats et qu'il y a deux écoles qui ne sont pas reconnues — mon but n'est pas du tout de critiquer, parce que je sais que la CVR avait un énorme mandat —, vouliez-vous dire que la CVR n'a pas étudié la question des Métis dans les pensionnats avec une extrême rigueur, ou dans le cadre de son mandat? Je suis tout simplement surpris, parce que j'aurais cru que le rapport aurait compris tous les enfants autochtones.

Mme Caron : On le croirait, effectivement. Mon but n'est absolument pas de minimiser le travail de la Commission de vérité et réconciliation, parce que cela a amené les discussions vraiment beaucoup plus loin, ce dont le pays avait absolument besoin.

Malheureusement, ce qui a déclenché la Commission de vérité et réconciliation, c'était la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens, la CRRPI.

Les négociations sur les pensionnats à cibler ont eu lieu dans ce contexte, et beaucoup d'écoles où il y avait des élèves métis n'ont pas été prises en considération, à cause d'un détail administratif et juridique : ces écoles — beaucoup d'écoles où il y avait des élèves métis — n'étaient pas nécessairement financées par le gouvernement fédéral. Elles recevaient leur financement du gouvernement provincial.

Les écoles visées par la CRRPI étaient précisément et uniquement celles financées par le gouvernement fédéral. Cela veut dire qu'un certain nombre d'écoles n'ont pas été prises en considération, et ce n'est pas seulement des écoles où il y avait des élèves métis, mais aussi des élèves des Premières Nations et des élèves inuits également. Donc, ce que beaucoup d'enfants ont vécu n'a pas été reconnu, et beaucoup d'histoires restent encore à raconter.

Le sénateur Patterson : Merci. C'est tout à fait compréhensible. Merci.

La sénatrice Coyle : Merci à nos témoins, Mme Archibald et Mme Caron. Merci d'être avec nous. C'est un honneur de vous accueillir. Je sais que vous êtes toutes deux très occupées, et nous sommes fiers et reconnaissants du travail que vous accomplissez.

Vous avez toutes les deux parlé d'enjeux économiques. Je vous pose ma question à toutes les deux en même temps.

Madame Archibald, vous avez abordé cette idée d'une table nationale de prospérité, d'une nouvelle entente économique, les deux étant surtout fondées — et je comprends que vous n'avez pas eu beaucoup de temps —, si j'ai bien compris — ou entendu —, sur la réparation et le partage des revenus tirés de l'exploitation des terres et des ressources de vos peuples. Il faut

I'm sure, and very significant in terms of future planning and righting some past wrongs. All of those things.

I am curious, though, about the other side of economic prosperity, which is self-generated. We know that First Nations communities across Canada have an uneven economic development, some of it related to their resource base, but not all of it.

I am curious whether in this new economic deal or the plans around economic development within the AFN, whether you also have an emphasis — in addition to what I have just mentioned — on that generative side, so the development of new businesses, that sort of thing.

So that's a question for you.

My subquestion is about anything related to the new net-zero economy. I am very interested because I think First Nations communities can both prosper a lot from and lead into the new net-zero economy. That's my question for you.

President Caron, you've also spoken about economic development but have not gone that deep into it other than, again, the claims processes and dealing with outstanding grievances, et cetera. I'm not in any way diminishing those. Those are absolutely foundational and critical. But you talked a little bit about building Métis economic organizations. I'd like to hear more about what that means.

Ms. Archibald: Thank you for the question. In terms of the larger economic development question and at what point First Nations would be self-generating — that was what I heard in your question — it isn't just mining or forestry or any of those things. It's that every single dollar of wealth in this country comes from us. It comes from our lands and waters. Take, for example, Squamish Nation. They're within the city of Vancouver, so really it's a tax-based economy they would plug into. I was recently at their UNDRIP announcement with the City of Vancouver and I noticed that one of the things they were talking about is how to begin to share that tax base based upon the value of real estate and all those things that are related to lands in the Lower Mainland with those communities.

So those go on in perpetuity as long as people live on that land. So that becomes a self-generating, continual source of income for a place like Squamish — or anybody in that Lower Mainland. But then you get up into a community like mine — where I come from, Taykwa Tagamou — and it is very resource-

que cela soit le fondement, j'en suis sûre, et c'est très important pour la planification de projets futurs et aussi pour redresser les torts du passé. C'est tout cela.

Mais ce qui m'intrigue, c'est l'autre côté de la prospérité économique, celle qui est autogénérée. Nous savons que les collectivités des Premières Nations à l'échelle du Canada ne sont pas égales en ce qui concerne le développement économique, certaines pour des raisons liées aux ressources disponibles, mais pas toutes.

Je serais curieuse de savoir si cette nouvelle entente économique ou si les projets de développement économique de l'APN mettent aussi l'accent — en plus de tout ce que je viens de mentionner — sur l'aspect générateur, sur le développement de nouvelles entreprises, des choses du genre.

Donc, voilà ma question pour vous.

J'ai une sous-question sur tout ce qui concerne la nouvelle économie carboneutre. Cela m'intéresse beaucoup, parce que je pense que les collectivités des Premières Nations pourraient énormément prospérer grâce à cela et aussi devenir des chefs de file de la nouvelle économie carboneutre. Voilà ma question pour vous.

Madame Caron, vous avez aussi parlé du développement économique, mais vous n'avez pas vraiment approfondi le sujet, mis à part en ce qui concerne, encore, les processus de revendication et le règlement des griefs non réglés, et cetera. Je n'essaie d'aucune façon de minimiser cela, ce sont des choses absolument fondamentales et critiques, mais vous avez parlé aussi un peu de créer des organisations économiques métisses, et j'aimerais savoir davantage ce que cela veut dire.

Mme Archibald : Merci de la question. En ce qui concerne la question générale du développement économique et du moment où les Premières Nations pourront générer eux-mêmes leurs revenus — je pense que c'est ce que j'ai compris de votre question —, cela ne tient pas uniquement à l'industrie minière ou forestière ou n'importe quoi d'autre. C'est qu'absolument chaque dollar de richesse dans ce pays vient de nous. Il vient de nos terres et de nos eaux. Prenez, par exemple, la nation Squamish. Elle se trouve à Vancouver, alors elle s'intégrerait dans une économie axée sur les taxes. J'ai assisté récemment à Vancouver à l'annonce sur la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones, et j'ai remarqué qu'il était question, entre autres choses, de la façon de commencer à partager l'assiette fiscale, en fonction de la valeur des biens immobiliers et de toutes ces choses liées aux terres de la vallée du bas Fraser avec ces collectivités.

Donc, ça va durer éternellement, aussi longtemps que des gens vivent sur cette terre. Donc, la richesse s'autogénère et c'est une source continue de revenus pour un endroit comme Squamish, ou pour n'importe qui dans la vallée du bas Fraser. Malgré tout, quand vous arrivez dans une collectivité comme la mienne —

based. We own a couple of run-of-the-river hydro projects. We are involved in mining and forestry. We are connected into that resource-based economy. So it will vary wherever you are. It's not going to be one thing that will apply to every First Nation. It has to be based on their situation and the economy around them.

I do want to tell you really briefly that when I was chief in my community, I came in for a second term as chief. In my first term, I was quite young. I think I was 23 at the time. My second term was about 10 years later, and the unemployment rate was 85% in the community. We started to build our economy based upon the surrounding economy. Today, our unemployment rate is sometimes zero because we are connected to the economy around us and we are benefiting from it. That's what we need. We need that kind of access to the resources and wealth that everyone else has been generating since the inception of the Crown coming over in the 1600s.

So it would be self-generating if we had the proper economic deal in this country, and I really appreciate Senator Arnot's point about the treaty. Yes, it is about that original treaty relationship. More importantly, though, it's about the inherent right that we have. Whether you have a treaty or not, we have inherent rights. We have God-given rights. We have Creator-given rights to these lands. We have responsibilities to our lands and waters. Prior to contact, we had a reciprocal, beneficial relationship with our lands and waters, so we have to now figure out in this modern age how to have that reciprocal, beneficial relationship again with the lands and waters given to us, given that we now have a colonial construct known as Canada on Turtle Island. I believe there is a path forward. I always talk about a healing path forward, and that includes economic reparations and proper economic development and generating that wealth and prosperity for First Nations, which is their birthright.

Ms. Caron: Thank you for your question. Yes, for Métis economic institutions, we currently have Métis capital corporations in each of the Métis provinces that loan funds to Métis-owned businesses. We also have economic development corporations that support the start-ups of Métis businesses, acquisitions and expansions of Métis-owned businesses. Métis people are inherently entrepreneurs — that's who we are, and that is where we come from. There is a Cree word [*Indigenous language spoken*], which means, "They are their own boss," which means people like to be their own boss as Métis people. The Métis economy was once very strong, and we would love to

d'où je viens, Taykwa Tagamou —, l'économie est fortement axée sur les ressources. Nous avons deux ou trois projets hydrauliques au fil de l'eau. Nous participons aussi à l'exploitation minière et forestière. Nous sommes connectés à l'économie d'exploitation des ressources. Donc, les choses varient dépendamment d'où vous êtes. Il n'y aura pas de solution universelle s'appliquant à toutes les Premières Nations. Il faut faire les choses en fonction de leur situation et du contexte économique.

Je tiens vraiment à vous dire très brièvement que, quand j'étais cheffe de ma collectivité, j'ai brigué un deuxième mandat en tant que cheffe. Durant mon premier mandat, j'étais très jeune. Je pense que j'avais 23 ans à l'époque. J'ai obtenu un deuxième mandat environ 10 ans plus tard, et le taux de chômage était de 85 % dans la collectivité. Nous avons commencé à bâtir notre économie en nous fondant sur l'économie qu'il y avait autour de nous. Aujourd'hui, le taux de chômage est parfois nul, parce que nous sommes liés à l'économie autour de nous et que nous pouvons en tirer parti. Voilà ce dont nous avons besoin. Nous avons besoin de ce genre d'accès aux ressources et à la richesse, que tout le monde génère depuis le début, depuis que la Couronne est arrivée ici dans les années 1600.

Donc, nous pourrions générer nous-mêmes de la richesse si nous avions les bonnes ententes économiques, au Canada, et je tiens à remercier le sénateur Arnot d'avoir mentionné le traité. Oui, la relation originale issue du traité a de l'importance. Mais plus important encore, c'est le droit inhérent que nous avons. Qu'il y ait ou non un traité, nous avons des droits inhérents. Nous avons des droits donnés par Dieu. Nous avons des droits donnés par le Créateur sur ces terres. Nous avons des responsabilités envers nos terres et nos eaux. Avant le contact avec les nouveaux arrivants, nous avions une relation réciproque et positive avec nos terres et nos eaux, et nous devons maintenant trouver une façon, à notre époque moderne, d'avoir à nouveau cette relation réciproque et positive avec les terres et les eaux qui nous ont été données, à présent que nous avons cette construction coloniale, appelée le Canada, sur l'île de la Tortue. Je pense qu'il y a un chemin qui s'ouvre. Je parle toujours d'un chemin vers la guérison, et cela comprend les réparations économiques, un bon développement économique et la génération de richesse et de prospérité pour les Premières Nations, comme c'est leur droit imprescriptible.

Mme Caron : Merci de votre question. Oui, en ce qui concerne les institutions économiques métisses, nous avons actuellement des sociétés à capital dans chacune des provinces métisses qui prêtent de l'argent aux entreprises métisses. Nous avons aussi des sociétés de développement économique qui soutiennent les entreprises métisses en démarrage, et aussi les acquisitions et l'expansion des entreprises métisses. Les Métis sont intrinsèquement des entrepreneurs : c'est notre identité, et c'est notre origine. Il y a un mot cri [*mots prononcés dans une langue autochtone*] qui veut dire « Ils sont leurs propres patrons », ce qui veut dire que les gens aiment être leur propre

see the Métis economy become that strong again to support our Métis businesses and entrepreneurs. A strong Métis economy lends itself to a strong Canadian economy as well, so supporting that supports this country.

You had a question about the green economy. I think that's a place where the Métis Nation absolutely contributes as well. We want to and we are sharing our stories as we contribute to the green economy.

One of the examples I love to talk about is out in Alberta, about an hour east of Edmonton, at Métis Crossing. If you ever have the opportunity to meet out there — to go and just visit those lands — it is owned by the Métis Nation of Alberta. It is a tourism site. It is a site that is revitalizing our culture. We have regained some of the river lots out there — the lands that our Métis people once owned. There is now a bison preserve out there, so our people can go and learn about the bison and how our people used to use and learn from the bison. They are now expanding into solar energy and building that.

This one space does so much for the Métis Nation, and it's an incredible example of contributing to the green economy. Our Métis people have so many incredible opportunities, experiences and ideas to contribute to that. Like I say, when they contribute to the Métis economy, it contributes to Canada's economy as well, and we want to be an equal partner there.

The Chair: I have a question for National Chief Archibald. The AFN has called for the creation of an independent centre for the resolution of specific claims. How might the proposed centre address challenges First Nations face in the specific claims process, and what was the federal government's reaction to this proposal?

Ms. Archibald: Everyone is aware that all the claims processes in Canada are broken. They're not conducive to properly and quickly settling the questions of Land Back and returning land to First Nations.

I can't speak specifically to the report that you're talking about. I don't have any notes on that. But I do want to say that the AFN has always wanted to be a willing partner with the federal government to fix specific claims — comprehensive claims — and to fix those processes. I don't think we should give up, even though we know that those processes take too long. I just had a meeting with the community, and a part of their settlement of a claim was the ability to buy land from a municipality that they were adjacent to. So they did, and 10 years later they still cannot convert that into their own

patron, comme les Métis. L'économie métisse a déjà été très forte, et nous aimerions voir l'économie métisse être forte et nouveau pour soutenir nos entreprises et nos entrepreneurs métis. Une forte économie métisse favorise aussi une forte économie canadienne, alors le soutien de l'un soutient aussi le pays.

Vous aviez une question sur l'économie verte. Je pense que la nation métisse pourrait tout à fait contribuer dans ce domaine également. Nous le voulons, et nous vous transmettons nos histoires quand nous contribuons à l'économie verte.

Voici un des exemples dont j'adore parler. Il y a en Alberta, à environ une heure à l'est d'Edmonton, le centre Métis Crossing. Si jamais vous avez la chance de vous réunir là-bas — d'aller là-bas et de visiter ces terres —, ce centre appartient à la nation métisse de l'Alberta. C'est un site touristique. C'est un site qui revitalise notre culture. Nous avons récupéré certains des terrains riverains, des terres qui ont jadis appartenu aux Métis. Il y a maintenant un domaine pour bisons, et notre peuple peut y aller et apprendre des choses à propos des bisons et de la façon dont notre peuple utilisait le bison et en tirait lui-même des leçons. Maintenant, un projet d'énergie solaire s'ajoutera; il est en construction.

Ce seul endroit fait tant de choses pour la nation métisse, et c'est un exemple incroyable de contribution à l'économie verte. Notre peuple métis a tellement de possibilités, d'expériences et d'idées incroyables pour y contribuer. Comme je l'ai dit, quand on contribue à l'économie métisse, on contribue aussi à l'économie du Canada, et nous voulons être un partenaire égal dans ce domaine.

Le président : J'ai une question pour Mme Archibald. L'APN a réclamé la création d'un centre indépendant pour le règlement de revendications particulières. Comment ce centre proposé va-t-il permettre de régler les problèmes auxquels font face les Premières Nations dans le processus de revendications particulières, et comment le gouvernement fédéral a-t-il réagi à cette proposition?

Mme Archibald : Tout le monde sait que tous les processus de revendications au Canada sont défectueux. Ils ne sont pas propices à un règlement correct et rapide des questions relatives à la remise des terres, et à la remise des terres aux Premières Nations.

Je ne peux rien dire de précis sur le rapport dont vous parlez. Je n'ai aucune note à ce sujet. Mais je tiens à dire que l'APN a toujours voulu être un partenaire du gouvernement fédéral pour régler des revendications particulières — des revendications globales — et pour corriger ces processus. Je ne pense pas que nous devrions abandonner, même si nous savons que ces processus sont trop longs. Je viens d'avoir une réunion avec la collectivité, et une partie du règlement d'une revendication leur donnait la capacité de racheter la terre d'une municipalité adjacente. C'est ce que la collectivité a fait, et 10 ans plus tard,

land. So I think we have to figure out some of the questions around consultation with municipalities and with individual landholders.

How do we move that process forward in a way that ensures that when land does go back, it is actually designated as First Nation land and not land that is now taxable to the First Nation from the municipality?

The Chair: Senator Audette and I met earlier today with chiefs who had a lot of issues with the ATR, or additions-to-reserve, process. When I was a chief, I encountered those issues as well, so I can certainly relate to that.

Senator Martin: Thank you to both of you. As you were speaking, I thought you needed 10 times longer time to expand on each of your points. I have written a lot of notes for myself and I have questions on each point, but I'll just ask one to each of you.

If I can start with National Chief Archibald, it's exciting to hear about the priorities of economic development and prosperity. One of the things you mentioned is a national substance misuse strategy, which really got my attention. I know that hope is in the present generation for the future, so I think this is a very important strategy. I would love to hear more about what you were referring to.

Ms. Archibald: These two things are tied together. I want to go back to my own experience of being the chief who came in with that 85% unemployment. As we started to build our economy, which happened very quickly, one of the problems we had was addictions. We had people who would not show up for work because they were struggling with different kinds of addictions.

Solving the issues around economy is very much tied to healing. As I said, we have to co-develop this strategy. We have to be at the table to explain and be part of a comprehensive process that looks at not just the symptoms — because addiction is a symptom. Mental health is a symptom. When we have somebody with mental health issues, that's a symptom of something much deeper.

I heard a chief say this in a community — I can't recall his name — but he was saying in a meeting that it's time for us to move beyond the symptoms and addressing the symptoms through strategies and begin to deal with the root causes. What is the cause of that kind of pain in people that they turn to addictions?

elle ne peut toujours pas convertir cette terre pour en faire ses propres terres. Donc, je pense que nous devons creuser certaines des questions concernant les consultations avec les municipalités et les propriétaires fonciers.

Comment pouvons-nous faire avancer ce processus pour faire en sorte que, quand la terre est redonnée, elle est effectivement désignée comme une terre des Premières Nations et non pas comme une terre pour laquelle la Première Nation doit payer des impôts à la municipalité?

Le président : La sénatrice Audette et moi-même avons rencontré plus tôt des chefs qui avaient beaucoup de problèmes avec le processus d'AR, c'est-à-dire d'ajouts aux réserves. Quand j'étais chef, j'ai aussi connu ce genre de problèmes, alors je peux facilement comprendre.

La sénatrice Martin : Merci à vous deux. Pendant que je vous écoutais, je me suis dit que vous auriez besoin de 10 fois plus de temps pour approfondir chacun de vos points. J'ai pris beaucoup de notes et j'ai des questions sur chaque point, mais je vais me contenter de vous poser une question à chacune.

Je vais commencer par Mme Archibald; c'était intéressant de vous entendre parler des priorités comme le développement économique et la prospérité. L'une des choses que vous avez mentionnées est une stratégie nationale de lutte contre la toxicomanie, et cela a vraiment retenu mon attention. Je sais que la génération actuelle a espoir pour l'avenir, alors je pense que c'est une stratégie très importante. J'aimerais vraiment en entendre davantage sur ce dont vous parlez.

Mme Archibald : Ces deux choses sont liées. J'aimerais revenir à ma propre expérience en tant que chef, quand le taux de chômage était de 85 %. Nous avons commencé à bâtir notre économie, et cela s'est fait très rapidement, et l'un des problèmes tenait aux dépendances. Nous avons des gens qui ne se présentaient pas au travail parce qu'ils avaient des problèmes avec toutes sortes de dépendances.

Les solutions aux problèmes concernant l'économie étaient étroitement liées à la guérison. Comme je l'ai dit, nous devons développer conjointement cette stratégie. Nous devons être présents à la table pour expliquer et pour participer à un processus exhaustif qui ne va pas seulement regarder les symptômes, parce que les dépendances, ce sont des symptômes. La santé mentale, c'est un symptôme. Quand quelqu'un a des problèmes de santé mentale, c'est le symptôme de quelque chose beaucoup plus profond.

J'ai entendu un chef dire dans une collectivité — je ne me rappelle plus de son nom —, mais il a dit lors d'une réunion qu'il est temps pour nous de regarder plus loin que les symptômes et de les guérir en adoptant des stratégies qui commencent par s'attaquer aux causes profondes. Qu'est-ce qui cause ce genre de douleurs qui font que les gens développent des dépendances?

I have often said it myself in different speeches. When you see somebody, for example, in the Downtown Eastside, who is suffering from addictions, you're actually looking at a survivor, somebody who has survived some kind of horrific trauma and is not coping and not healing from that. So when we look at any kind of strategy, we had better start looking at the root causes.

For First Nations, it is what I call those institutions of assimilation and genocide. I don't call them schools anymore because that is not what they were. We have to look at that as one of the places where that hurt comes from. Horrible, horrific things happened in those institutions. You just have to read the TRC report to understand some of the stories of things that those children witnessed and lived through.

The other thing that is impacting us is colonization. It is ongoing. It's not over. Colonization is an ongoing process. The genesis of the introduction of colonization here on Turtle Island has done nothing but create devastation in its wake for First Nations because it really was and is counter to who we are as a people in terms of our community and how we function in community settings.

I think that, ultimately, let's look at root causes. If we can do that, then we can actually promote healing and we can get a society that is maybe not perfect — nothing ever is — but where that kind of hurt and those kinds of horrific things are healed in people one generation at a time.

I only look to my own experience. My parents both went to different institutions and they did their best to raise my siblings and I in a way that I have different skills that they didn't have. Then it's incumbent upon my generation to make sure that those skills are given back to our next generation, and it's built up. I hope that answers your question.

Senator Martin: Yes, but is this strategy under development? I know you said it has to be co-created, but have you begun the planning process of this strategy?

Ms. Archibald: No, I am personally too high-level to know what those details are, but I can tell you that I did have a meeting with Élisabeth Brière, the Parliamentary Secretary to Carolyn Bennett, with the Sts'ailes leadership today, and there is going to be follow-up on the path forward with mental health and addictions within First Nations. I was told very briefly by one of her staff members that there is a component there around

Je l'ai souvent dit moi-même dans le cadre de différents discours. Lorsque vous voyez quelqu'un dans le Downtown Eastside, par exemple, qui souffre de toxicomanie, vous voyez en fait un survivant, quelqu'un qui a survécu à une forme de traumatisme terrible et qui n'est pas en mesure de composer avec lui et de guérir. Donc, lorsque nous envisageons une stratégie, quelle qu'elle soit, nous avons intérêt à nous concentrer sur l'origine du problème.

Pour les Premières Nations, ce sont ces établissements d'assimilation et de génocide. Je ne les appelle plus des écoles parce que ce n'est pas ce qu'elles étaient. Nous devons les percevoir comme l'un des endroits qui sont à l'origine de la souffrance. Des choses horribles et terribles sont survenues dans ces établissements. Vous n'avez qu'à lire le rapport de la CVR pour comprendre certaines des histoires qu'ont vécues ces enfants et dont ils ont été témoins.

La colonisation est l'autre chose qui a eu une incidence sur nous, et c'est encore le cas. Ce n'est pas fini. La colonisation est un processus continu. L'origine de l'introduction de la colonisation ici, à l'île de la Tortue, n'a entraîné que de la dévastation pour les Premières Nations parce qu'elle allait complètement à l'encontre de notre identité en tant que peuple lorsqu'il est question de notre communauté et de la façon dont nous fonctionnons au sein de la communauté, et c'est toujours le cas aujourd'hui.

Je pense que, au bout du compte, il faut nous pencher sur l'origine du problème. Si nous pouvons faire cela, nous pouvons réellement favoriser la guérison, et nous pouvons faire en sorte qu'une société qui n'est peut-être pas parfaite — rien de l'est jamais — soit en mesure de guérir de ce genre de blessures et de ces choses terribles, et ce, une génération à la fois.

Je ne fais que me fonder sur ma propre expérience : mes parents ont fréquenté deux établissements différents, et ils ont fait de leur mieux pour nous élever, mes frères et sœurs et moi, afin que nous acquérions différentes compétences qu'ils ne possédaient pas. Puis, c'est à ma génération de s'assurer que ces compétences sont transmises à la prochaine génération afin qu'elle s'améliore. J'espère que j'ai répondu à votre question.

La sénatrice Martin : Oui, mais cette stratégie est-elle en cours d'élaboration? Je sais que vous avez dit qu'elle devait être conçue en collaboration, mais avez-vous commencé le processus de planification de cette stratégie?

Mme Archibald : Non, j'occupe un poste trop élevé pour être en mesure de connaître ces détails, mais je peux vous dire que j'ai bel et bien eu une réunion avec Élisabeth Brière, la secrétaire parlementaire de Carolyn Bennett, avec les dirigeants des Sts'ailes aujourd'hui, et il y aura un suivi afin de décider des mesures à prendre quant à la santé mentale des Premières Nations et à la toxicomanie dont ils souffrent. Un membre du

First Nations, and I'm really looking forward to learning more about it.

[*Translation*]

Senator Audette: Thank you. It's nice to see a president, Ms. Caron, and our national chief, of course.

I'm from Mani-Utenam, an Innu nation on the North Shore. So when we talk about prosperity or a national prosperity table, I believe we too have the right to that agenda, to that meeting or that seat and the right to be a stakeholder in the economy on our land to protect it for the next seven generations. We have incredible resilience in that respect.

I really liked your opening remarks and I'm very encouraged by them because it's discouraging: our grandparents were here, our parents were here, and as parents ourselves, we're just repeating what's already been said. We have to keep hope alive.

As you can see, the missionaries where I'm from were francophones, so I speak French and I'm learning Innu. When I hear about national movements, I want to be sure that the people in Ekuanitshit, Pakua Shipi and Obedjiwan — nations where they will barely speak French or speak it as a second language — can be there, communicate and take part in these national movements for prosperity.

I'd like to hear our national chief's thoughts, and how your negotiations are going with the provinces and municipalities — because they're having trouble sharing or fixing things that happened not so long ago. Municipalities make up another level of government. I don't know if you've thought about things like that or if you can give us any promising leads.

[*English*]

Ms. Archibald: Yes. Thank you very much, Senator Audette. The prosperity table proposal is going to be approved hopefully next week by our Chiefs Committee on Economic Development. They have had a few opportunities to look at it and discuss it.

In that proposal, we are building capacity within regions. Each region — like the Quebec region, for example — will have capacity dollars for three years to figure out how to align the needs of that region with the national prosperity table. How do First Nations interact?

It would be different per region, but certainly, the idea really is that the Chiefs Committee on Economic Development at the AFN would be the first body that would interface with the federal government on how we start to build this model and how we start to create the new economic deal.

personnel de Mme Bennett m'a dit très brièvement qu'il y a un aspect qui touche les Premières Nations, et j'ai très hâte d'en apprendre davantage à ce sujet.

[*Français*]

La sénatrice Audette : Je vous remercie. C'est beau de voir une présidente, Mme Caron, et bien sûr, notre cheffe nationale.

Je viens de Mani-Utenam sur la Côte-Nord, une nation innue. Donc quand on parle de prospérité ou d'une table nationale de prospérité, je crois qu'on a droit, nous aussi, à cet ordre du jour, à ce rendez-vous ou à cette place et le droit d'être partie prenante de l'économie sur notre territoire afin de la protéger pour les sept prochaines générations. On a une résilience incroyable pour cela.

J'ai beaucoup aimé vos remarques et cela m'encourage parce que c'est décourageant : nos grands-parents étaient ici, nos parents étaient ici et en tant que parents, nous répétons ce qui a déjà été dit. Il faut garder espoir.

Comme vous pouvez le constater, les missionnaires étaient francophones chez nous, donc je parle français et j'apprends l'innu. Lorsque j'apprends qu'il y a des mouvements nationaux, je veux m'assurer que les gens à Ekuanitshit, à Pakua Shipi ou à Obedjiwan — des nations qui vont à peine parler français ou sinon le parler comme deuxième langue — pourront être présents, communiquer et participer à ces mouvements nationaux pour la prospérité.

J'aimerais entendre vos réflexions, cheffe nationale, et savoir où en sont vos négociations avec les provinces et les municipalités — car elles ont de la difficulté à partager ou réparer des choses qui se sont produites il n'y a pas si longtemps. Les municipalités aussi sont un ordre de gouvernement. Je ne sais pas si vous avez de telles réflexions ou si vous pouvez nous donner des pistes encourageantes.

[*Traduction*]

Mme Archibald : Oui, merci beaucoup madame la sénatrice Audette. La proposition liée à la table de prospérité sera approuvée, je l'espère, la semaine prochaine par notre comité des chefs sur le développement économique. Il a eu quelques occasions de l'examiner et d'en discuter.

Dans le cadre de cette proposition, nous augmentons la capacité des régions. Chaque région, comme celle du Québec, par exemple, sera financée pendant trois ans afin qu'elle puisse faire harmoniser ses besoins avec la table nationale de prospérité. Comment les Premières Nations interagissent-elles?

Ce serait différent d'une région à l'autre, mais il est évident que l'objectif réel, c'est que le comité des chefs sur le développement économique et l'APN soient les premiers à interagir avec le gouvernement fédéral afin de discuter de la façon dont il faut s'y prendre pour commencer à concevoir ce modèle, ainsi que le nouvel accord économique.

So there is definitely room there for First Nations. We just have to figure out what each region would want. I do want to assure you that my thoughts on this are very community-based. Because I have been a chief in my own community, I understand that when you get to the national level, you have to still think how this impacts people on the ground.

So it is definitely something that we have considered and it would unfold as we get that table going. I hope that answers.

The Chair: I will now begin round two.

Senator Arnot: I have a question for each of the witnesses. National Chief Archibald, you talked about the national council for reconciliation and concerns about its independence. One of the mechanisms you're proposing is to have three members of that council appointed by the AFN. Are there any other independence issues that you think arise in that model? And are there any recommendations you have about any other aspect of independence?

Ms. Archibald: We recommended not only for the AFN, but we took into account the Métis National Council as well as the Inuit appointing. Between the three of us, our recommendation was that we are appointing the majority from our organizations: First Nations, Métis and Inuit people.

As it stands, the first draft of the act has the minister making that appointment, which to me is really a step backwards. It goes back to the Indian Act, where the minister makes all these decisions on behalf of us.

So the proposal really, whatever it ends up being, goes back to the saying "nothing about us without us." So we have to get there with that particular piece of legislation.

Senator Arnot: My next question is for President Caron. I'm always interested in education and the power of education. You're talking about an education accord. I'm just wondering: Is that curriculum or education resources? How would that be implemented in your opinion? Again, I just want to say as well that long-standing inequity about residential school experience is something that has been calling for a remedy for a long time. I'm very happy you mentioned that, and Senator Patterson amplified that. Thank you.

Ms. Caron: Thank you for the question, senator. With the 10-year accord, that's where we have been extremely successful in, first and foremost, negotiating that long-term funding. That's where we see success if we can have that secure funding for the 10 years. We have seen that now in housing, in post-secondary

Donc, il est évident qu'il y a de la place pour les Premières Nations. Il faut seulement cerner ce que veut chaque région. Je veux vous assurer que mon opinion sur le sujet est grandement fondée sur la communauté. Comme j'ai été cheffe de ma propre communauté, je comprends que, lorsque vous prenez des décisions à l'échelle nationale, vous devez tout de même penser à l'incidence qu'elles auront sur les gens de la région touchée.

Donc, c'est vraiment quelque chose dont nous avons tenu compte, et on le saura au fur et à mesure que les travaux de la table progressent. J'espère que ça répond à la question.

Le président : Je vais maintenant commencer la deuxième série de questions.

Le sénateur Arnot : J'ai une question à poser à chaque témoin. Madame Archibald, vous avez parlé du conseil national de réconciliation et avez mentionné vos préoccupations quant à son indépendance. Un des mécanismes que vous proposez est que trois membres de ce conseil soient nommés par l'APN. Selon vous, d'autres problèmes liés à l'indépendance sont-ils soulevés dans ce modèle? Et avez-vous des recommandations à formuler à d'autres égards au chapitre de l'indépendance?

Mme Archibald : Nous avons recommandé que non seulement l'APN, mais aussi le Ralliement national des Métis et les Inuits participent à la nomination. Ce que nous avons recommandé tous les trois, c'est que la majeure partie des personnes nommées proviennent de nos organisations : les Premières Nations, les Métis et les Inuits.

Actuellement, selon la première ébauche de la loi, c'est le ministre qui est chargé de cette nomination, ce qui, selon moi, constitue réellement un pas en arrière. Cela me fait penser à la Loi sur les Indiens, qui prévoit que c'est le ministre qui prend toutes ces décisions pour nous.

Donc, en réalité, la proposition, peu importe en quoi elle consistera, équivaut au fait de dire « rien sur nous sans nous ». Donc, c'est l'objectif que nous devons atteindre avec ce texte législatif précis.

Le sénateur Arnot : Ma prochaine question s'adresse à Mme Caron. Je suis toujours intéressé par l'éducation et son pouvoir. Vous parlez d'un accord en matière d'éducation. S'agit-il d'un programme de cours ou de ressources? Selon vous, comment cela sera-t-il mis en œuvre? J'aimerais aussi seulement dire que l'injustice qui dure depuis longtemps quant à ce qui est survenu dans les pensionnats devrait être réglée depuis longtemps. Je suis très heureux que vous ayez mentionné cela, et le sénateur Patterson l'a souligné davantage. Merci.

Mme Caron : Merci d'avoir posé la question, monsieur le sénateur. Notre plus belle réussite est l'accord de 10 ans, dans le cadre duquel nous avons principalement négocié avec succès ce financement à long terme. C'est là que nous pensons réussir, si nous sommes en mesure d'obtenir ce financement assuré pendant

education, a number of other areas, early learning and child care. Now we are exploring the K-12 system.

With that, we hope to implement a Métis-specific education program, develop education infrastructure, create classroom and teaching resources, really spend some time being able to educate educators about who Métis people are, where we come from, where we're going, why our stories are very important to this country and develop more Métis educators, create more opportunities for our people to enter into that system, to be able to teach our people.

So those are the preliminary areas that we are hoping to explore with the 10-year program, or 10-year accord. Our children are just so important to the future of the Métis Nation. If we can get them off on a strong foot, we know that the future of this country will be in really good hands.

Senator Coyle: I didn't get to probe National Chief Archibald on that green economy area with you. I know certainly that climate itself has been an issue for the AFN, an identified area, both in terms of mitigation, adaptation, building of resilience in communities as well as in terms of green economy leadership. Is there anything you would like to share with us on your plans and priorities related to those areas?

Ms. Archibald: Yes, thank you for asking. I realized when Ms. Caron was answering the question that I had missed answering that portion about the net-zero economy. I just wanted to reiterate some of the points she made. First Nations people, when we think about economic development, it's important for many of us that we are being kind to the earth, as we have that reciprocal, mutually beneficial relationship that we had before contact and we continue to want to have that.

The best place is in the green economy because it aligns with our values. It aligns with the emerging deep and abiding care that non-Indigenous people have for the planet as well. It's not just a First Nation, Indigenous issue. It's an issue that more people across the whole planet are contemplating. How do we mitigate climate change? How do we build an economy at the same time? How do we balance these two things?

10 ans. Nous avons pu le constater dans de nombreux secteurs, notamment celui du logement, de l'éducation postsecondaire, de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants. Maintenant, nous nous penchons sur l'ensemble du réseau scolaire, de la maternelle à la 12^e année.

Ainsi, nous espérons mettre en place un programme d'éducation à l'intention des Métis précisément, une infrastructure scolaire, élaborer des ressources pour les salles de classe et des ressources pédagogiques, et vraiment consacrer du temps à former les éducateurs au sujet des Métis, de leurs origines, de leurs objectifs, et expliquer pourquoi nos histoires sont très importantes pour notre pays; nous espérons aussi former davantage d'enseignants métis, offrir davantage de débouchés à notre peuple pour qu'il puisse accéder à ce système et être en mesure d'enseigner à nos gens.

Donc, ce sont les aspects préliminaires que nous espérons pouvoir examiner dans le cadre du programme de 10 ans ou de l'accord de 10 ans. Nos enfants jouent un rôle très important dans l'avenir de la nation métisse. Si nous pouvons bien les former dès le départ, nous savons que l'avenir de notre pays sera entre de bonnes mains.

La sénatrice Coyle : Je n'ai pas eu l'occasion de questionner la cheffe nationale, Mme Archibald, au sujet de cette économie verte. Évidemment, je sais que le climat lui-même est une question qui a été abordée par l'APN, et que c'est un aspect qui a été cerné en ce qui concerne l'atténuation, l'adaptation ou le renforcement de la résilience dans les communautés, ainsi que lorsqu'il est question de leadership en économie verte. Aimerez-vous nous faire part de vos plans et de vos priorités à ces égards?

Mme Archibald : Oui, merci d'avoir posé la question. Lorsque Mme Caron répondait à la question, j'ai réalisé que j'avais oublié de répondre à la partie qui concernait l'économie à zéro émission nette. J'aimerais seulement répéter certains points qu'elle a soulignés. Lorsque nous, les peuples des Premières Nations, pensons au développement économique, un grand nombre d'entre nous pensent qu'il est important de respecter la terre, en raison de cette relation réciproque et mutuellement bénéfique qui était présente avant l'arrivée des Européens, et nous voulons qu'elle se poursuive.

La meilleure façon d'y parvenir, c'est grâce à l'économie verte, parce qu'elle correspond à nos valeurs. Elle correspond aussi à la grande attention continue que les personnes non autochtones commencent à porter à la planète. Ce n'est pas une question qui concerne seulement les Premières Nations et les Autochtones. C'est un problème qui attire l'attention de plus en plus de personnes à l'échelle de la planète. Comment faire pour atténuer les changements climatiques? Comment bâtir une économie en même temps? Comment pouvons-nous trouver le juste équilibre entre ces deux choses?

I wanted to go back again to my own experience of being a chief and thinking about forestry, for example. Forestry can be very difficult in that you're taking the resource. But what gave us a sense of balance about it was that, one, we were replanting; two, we were protecting vast areas that were sacred to our people. So our agreements in forestry aren't only about economics and harvesting trees. It's about how we protect those areas from harvesting that have a sacred value to our community.

That, to me, is the path forward — having a sense of creating an economy, but balancing it with the protection of the earth. These things are not always easy to do, but I know that they are possible. So in our community, for example, we own a solar farm. Our hydro projects are run-of-the-river. In fact, one of the projects restored a dammed-up diversion. So those are the kinds of projects and national resources that we can look at.

Then I think about even people in urban areas. I always look to Squamish Nation, Tsleil-Waututh, Musqueam in that Lower Mainland area and the work that they are doing to restore that sense of balance in their development of their economies as well. So it is something that First Nations always keep at the front of mind.

At the same time, there are First Nations who are being criticized for supporting a pipeline, for example. These things are not easy conversations, and there isn't a black and white. I always want to tell people the world is not black and white. The world is a whole bunch of shades of everything. If we move away from a black-and-white kind of thinking when it comes to the economy and we start to contemplate a balanced approach to building an economy, then we don't get into that kind of voracious taking up of the resource and extracting it and being damaging to the environment. So I think we have to think about the economy 100 years from now or 200 years from now, and think about where this economy is going, and how we're going to get it to a place that allows us to continue to live as human beings on the planet. Because the earth will live, but we might not.

Senator Patterson: Thank you, National Chief Archibald, and thank you to both of you for very visionary presentations.

I was really happy to hear you lead off with economic development. Because, as you know, I come from a territory that would be the envy of the Métis. The Inuit own 18% of the land mass of Nunavut, which itself is 20% of Canada. They are guaranteed a share of resource revenues. They are in the driver's seat on the regulatory process. This is how things should work in the country, like you're saying.

J'aimerais, une fois de plus, revenir à ma propre expérience comme cheffe : prenez le secteur de la foresterie, par exemple. La foresterie peut être un domaine très difficile à gérer, dans la mesure où vous prenez des ressources. Mais nous avons été en mesure de trouver un certain équilibre : premièrement, nous replantions des arbres, et deuxièmement, nous protégeons de vastes régions qui étaient sacrées pour notre peuple. Donc, les ententes que nous avons conclues dans ce secteur ne concernent pas seulement l'économie et la coupe d'arbres. Elles concernent aussi la façon dont nous protégeons contre l'exploitation les régions qui ont une valeur sacrée pour notre communauté.

Selon moi, c'est ainsi que nous pouvons aller de l'avant : il faut créer une économie, mais aussi protéger la terre. Ce n'est pas toujours facile à faire, mais je sais que c'est possible. Donc, dans notre communauté, par exemple, nous sommes propriétaires d'une ferme solaire. Nous avons recours à l'hydroélectricité au fil de l'eau. En fait, un des projets consistait à remettre en valeur une déviation bloquée. Donc, voici les types de projets et de ressources nationales auxquelles nous pouvons nous attarder.

Puis, je pense même aux personnes habitant les régions urbaines. Je pense toujours à la nation Squamish, à la nation Tsleil-Waututh, et aux Musqueam qui habitent ces Basses-terres continentales, et au travail qu'ils font afin de préserver cet équilibre lorsqu'ils développent leurs économies, eux aussi. Donc, c'est quelque chose à quoi pensent toujours les Premières Nations.

En même temps, certaines Premières Nations sont critiquées parce qu'elles appuient un oléoduc, par exemple. Ce ne sont pas des conversations faciles, et rien n'est blanc ou noir. Je veux toujours dire aux gens que le monde n'est pas blanc et noir. Le monde est rempli de nuances. Si nous cessons d'appliquer cette façon de penser à l'économie, et que nous commençons à envisager une approche équilibrée pour bâtir une économie, nous ne prendrons pas avidement toutes les ressources et nous ne les extrairons pas d'une façon qui endommage l'environnement. Par conséquent, je pense que nous devons penser à ce que sera l'économie dans 100 ans ou 200 ans, et penser à la direction qu'emprunte cette économie, et à la façon de s'y prendre pour faire en sorte qu'elle nous permette de continuer de vivre en tant qu'êtres humains sur la planète. Parce que la terre va survivre, mais nous, peut-être pas.

Le sénateur Patterson : Merci, madame Archibald, et merci à vous deux de ces exposés très visionnaires.

J'ai été très heureux de voir que vous avez commencé par le développement économique, parce que, comme vous le savez, je viens d'un territoire qui ferait l'envie des Métis. Les Inuits sont propriétaires de 18 % du Nunavut, lequel correspond à 20 % du Canada. On leur garantit une part des recettes de l'exploitation des ressources. Ce sont eux qui gèrent le processus de réglementation. C'est ainsi que cela devrait être dans le pays, comme vous le dites.

I want to just say that this committee — and I've been on it going on 13 years — has taken a real interest in First Nations economic development. We did that by working, up until now, very closely with the First Nations Financial Management Board, the First Nations Tax Commission, Harold Calla and Manny Jules.

They have made enormous strides, as you know, in governance through the Financial Management Board, or FMB. They have been pushing for an infrastructure carve-out. They have arranged third-party financing, knowing government can't do it all. They have talked about replacing receivers for bands that are in trusteeship instead of the accounting firms that are hired.

Manny Jules has told us recently he has an agreement with Finance Canada to share in revenues associated with the cannabis industry. I'm leading to a question.

Yes, the First Nations FMB has pushed the government for monetizing the grants and contributions, like Senator Arnot was saying, so you don't go from year to year but you can monetize it and get long-term financing.

So we have made a lot of progress. We have improved the legislation. I just want to know, in your national prosperity table, are you going to build on what the FMB and the First Nations Tax Commission have done to progress in this area?

Ms. Archibald: I wouldn't say we would build on it. It would certainly be something that we would look at as models that have been produced to date.

What I am talking about, and the vision that we have for this table, is actually — as Senator Arnot said — to fulfill those obligations under the treaty and with respect to our inherent rights. So it's a bigger, wider kind of process. It isn't just this corporation or that corporation that deals with pieces of the economy. It's larger.

Senator Patterson: The First Nations FMB works with bands, really.

Ms. Archibald: Yes.

Senator Patterson: You are talking about a much higher-level, big-picture approach to prosperity.

Ms. Archibald: Yes, exactly. You mentioned there is one thing in the proposal that talks about funding. We do need an investment in economic development. That is substantial. We need an entrepreneur fund, which we don't have nationally.

J'aimerais seulement dire que notre comité, et j'en fais partie depuis presque 13 ans, est vraiment intéressé par le développement économique des Premières Nations. Nous l'avons montré en travaillant, jusqu'à maintenant, en très étroite collaboration avec le Conseil de gestion financière des Premières Nations, la Commission de la fiscalité des premières nations, Harold Calla et Manny Jules.

Comme vous le savez, ils ont fait un travail colossal au chapitre de la gouvernance à l'aide du Conseil de gestion financière, ou CGF. Ils ont milité fortement en faveur d'un partage des infrastructures. Ils ont obtenu du financement d'une tierce partie, sachant que le gouvernement ne peut pas tout faire. Ils ont envisagé la possibilité de remplacer les syndicats des bandes sous tutelle plutôt que les cabinets comptables dont les services ont été retenus.

Manny Jules nous a dit récemment qu'il a conclu un accord avec Finances Canada afin que les recettes associées au secteur du cannabis soient partagées. J'en viens à une question.

Oui, le CGF des Premières Nations a fait pression sur le gouvernement pour qu'il monétise les subventions et les contributions, comme le disait le sénateur Arnot, de sorte que vous ne passiez pas d'une année à l'autre, mais que vous puissiez les monétiser et obtenir un financement à long terme.

Nous avons donc fait beaucoup de progrès. Nous avons amélioré la législation. Je veux simplement savoir si, dans le cadre de votre table nationale sur la prospérité, vous allez appuyer sur ce que le CGF et la Commission de la fiscalité des premières nations ont fait pour progresser dans ce domaine?

Mme Archibald : Je ne dirais pas que nous allons appuyer là-dessus. C'est certainement quelque chose que nous examinerions en tant que modèles qui ont été produits jusqu'ici.

Ce dont je parle, c'est la vision que nous avons pour cette table, c'est en fait — comme l'a dit le sénateur Arnot — de remplir ces obligations en vertu du traité et en ce qui concerne nos droits inhérents. Il s'agit donc d'un processus plus vaste, plus grand. Il ne s'agit pas seulement de cette société-ci ou de cette société-là qui s'occupe de certains secteurs de l'économie. C'est un processus plus large.

Le sénateur Patterson : Le CGF des Premières Nations travaille avec les bandes, en fait.

Mme Archibald : Oui.

Le sénateur Patterson : Vous parlez d'une approche beaucoup plus globale de la prospérité.

Mme Archibald : Oui, exactement. Vous avez mentionné qu'il y a une chose dans la proposition qui concerne le financement. Nous avons besoin d'un investissement dans le développement économique. C'est important. Nous avons besoin

We need a partnership fund for First Nations who are going to partner in projects whether those are resource projects or projects around real estate. We need a partnership fund.

Senator Patterson: The Canada Infrastructure Bank had carved out a part for Indigenous projects. Is that something that you are looking at, or would that be a start?

Ms. Archibald: Yes. I wanted to finish one more thing that you mentioned, though, which is an equity fund. First Nations, because of the way the Indian Act is impacting us, we don't have the ability to borrow. We have to figure out equity pieces through the prosperity table.

I want to tell you, again, my experience. We received \$250,000 to negotiate our forestry agreements. Those forestry agreements are worth \$500 million over a 20-year period. We took \$250,000 and turned it into \$500 million. That's the investment that Canada has to make into economic development.

For every dollar, there is a 1,000% return on investment. The amounts that are being invested or set aside for First Nations for economic development are so unbelievably low.

With the proper resources, we could actually create an economic powerhouse, so to speak, that would be working with our partners, which would be all of Canada at the end.

Senator Patterson: That's good.

The FMB has done exactly that. They have certified bands and developed good governance models to arrange first-class, low-interest financing and bonds.

What I'm hoping to hear is that you're going to involve the FMB and the Tax Commission because they are highly regarded and they have a listening ear in Ottawa. They have engineered a number of improvements to the legislation over the years — small steps, I know.

I would hope that their experience can support your national effort to do more because, to me, own-source resources equals independence. Nobody wants to be dependent on the government.

I wish you well.

Ms. Archibald: Thank you.

d'un fonds pour les entrepreneurs, que nous n'avons pas à l'échelle nationale.

Nous avons besoin d'un fonds de partenariat pour les Premières Nations qui vont s'associer à des projets, qu'il s'agisse de projets d'exploitation des ressources ou de projets immobiliers. Nous avons besoin d'un fonds de partenariat.

Le sénateur Patterson : La Banque de l'infrastructure du Canada avait prévu une partie pour les projets autochtones. Est-ce quelque chose que vous envisagez, ou est-ce que ce serait un début?

Mme Archibald : Oui. Je voulais terminer une autre chose que vous avez mentionnée, soit un fonds d'actions. Les Premières Nations, en raison de la façon dont la Loi sur les Indiens nous touche, n'ont pas la capacité d'emprunter. Nous devons trouver des capitaux propres grâce à la table sur la prospérité.

Je veux vous raconter, encore une fois, mon expérience. Nous avons reçu 250 000 \$ pour négocier nos accords forestiers. Ces accords forestiers valent 500 millions de dollars sur une période de 20 ans. Nous avons pris 250 000 \$ et les avons transformés en 500 millions de dollars. C'est l'investissement que le Canada doit faire dans le développement économique.

Pour chaque dollar, il y a un rendement de l'investissement de 1 000 %. Les montants qui sont investis ou réservés aux Premières Nations pour le développement économique sont incroyablement bas.

Avec les ressources appropriées, nous pourrions en fait créer une dynamo économique, pour ainsi dire, qui travaillerait avec nos partenaires, c'est-à-dire tout le Canada en fin de compte.

Le sénateur Patterson : C'est bien.

Le CGF a fait exactement cela. Il a certifié des bandes et élaboré de bons modèles de gouvernance pour organiser des financements et des obligations de première classe et à faible taux d'intérêt.

Ce que j'espère, c'est que vous allez faire participer le CGF et la Commission de la fiscalité, parce que ces institutions sont très respectées et qu'elles ont une oreille attentive à Ottawa. Elles ont apporté un certain nombre d'améliorations à la loi au fil des ans; des petits pas, j'en conviens.

J'espère que leur expérience pourra soutenir votre effort national en vue d'en faire plus, parce que, à mon avis, les ressources autonomes sont synonymes d'indépendance. Personne ne veut dépendre du gouvernement.

Je vous souhaite bonne chance.

Mme Archibald : Merci.

The Chair: Thank you, Senator Patterson.

We have time for one more question from Senator Martin.

Senator Martin: Senator Arnot asked one of my questions about the education piece, which I'm very excited about. Your answer was very enlightening.

Senator Patterson, today was a day I started a meeting with Manny Jules and I just had a meeting with Geordie Hungerford, who is the CEO of FMB. I echo what you have said. I agree that we have two visionary leaders in front of us. We have heard a lot today.

One overarching question to you, President Caron: What effect has the Canada-Métis Nation Accord had upon the relationship between the Métis National Council and the federal government?

Ms. Caron: I was an evaluator in my past life. It would be fascinating to do an evaluation to understand exactly all of the impacts that the Canada-Métis Nation Accord has had on the Métis Nation specifically.

From what I can see, from what I know, the investment that we have been able to negotiate through that permanent bilateral mechanism process has significantly supported our communities. It has significantly supported citizens on the ground in our communities.

It's interesting, because it came right after the *Daniels* decision in 2016, where it was finally decided or made known that Métis fall under the fiduciary duty of Canada. There was that jurisdictional hot potato up until 2016. We are really far behind our relatives, the First Nations and Inuit as well.

The Canada-Métis Nation Accord came quickly after the *Daniels* decision. From there, really we were down here. We skyrocketed extremely quickly because of that. But it was also because of that *Daniels* decision that we were able to start those actual negotiations with the federal government.

We have seen significant investment. We have made significant progress. We have so much more to do. We do look forward to continuing the process with Canada to negotiate those investments, but also to continue the conversations on developing and implementing policies within the federal government that are going to really affect Métis people, to make sure that there is always that distinctions-based lens that is applied to legislation, to policies as we move forward, because that's really critical to ensuring that Métis perspectives are heard, are made known and that we're doing this in partnership.

Le président : Merci, sénateur Patterson.

Nous avons le temps pour une autre question de la sénatrice Martin.

La sénatrice Martin : Le sénateur Arnot a posé une de mes questions au sujet de l'éducation, qui m'enthousiasme beaucoup. Votre réponse a été très éclairante.

Monsieur Patterson, c'est aujourd'hui que j'ai amorcé une rencontre avec Manny Jules, et je viens de rencontrer Geordie Hungerford, le PDG du CGF. Je veux me faire l'écho de ce que vous avez dit. Je crois que nous avons devant nous deux chefs de file visionnaires. Nous avons entendu beaucoup de choses aujourd'hui.

Madame Caron, quelle incidence l'Accord Canada-Nation métisse a-t-il eue sur la relation entre le Ralliement national des Métis et le gouvernement fédéral?

Mme Caron : J'ai été évaluatrice dans ma vie antérieure. Il serait fascinant de faire une évaluation pour comprendre exactement toutes les répercussions que l'Accord Canada-Nation métisse a eues sur la nation métisse en particulier.

D'après ce que je peux voir, d'après ce que je sais, l'investissement que nous avons été en mesure de négocier au moyen de ce processus de mécanisme bilatéral permanent a soutenu de manière importante nos communautés. Il a soutenu de manière importante les citoyens sur le terrain dans nos communautés.

C'est intéressant, parce que cela s'est produit juste après la décision *Daniels* en 2016, où il a enfin été décidé ou déclaré que les Métis relèvent de l'obligation fiduciaire du Canada. Il y a eu cette patate chaude sur le plan des compétences jusqu'en 2016. Nous sommes vraiment loin derrière nos parents, les Premières Nations et les Inuits également.

L'Accord Canada-Nation métisse a suivi de près la décision *Daniels*. À partir de là, nous étions vraiment ici. Nous avons monté en flèche très rapidement à cause de cela. Mais c'est aussi grâce à la décision *Daniels* que nous avons pu entamer les négociations avec le gouvernement fédéral.

Nous avons vu des investissements importants. Nous avons fait des progrès importants. Il nous reste encore beaucoup à faire. Nous avons hâte de poursuivre le processus avec le Canada pour négocier ces investissements, mais aussi pour poursuivre les conversations sur l'élaboration et la mise en œuvre de politiques au sein du gouvernement fédéral qui vont vraiment toucher les Métis, pour nous assurer qu'il y a toujours cette optique fondée sur les distinctions qui est appliquée à la législation, aux politiques à mesure que nous avançons, parce que c'est vraiment essentiel pour s'assurer que les perspectives des Métis sont entendues, qu'elles sont connues et que nous le faisons en partenariat.

The Chair: Thank you, Senator Martin.

The time for this panel is now complete. Again, I wish to express my sincere gratitude to National Chief Archibald and President Caron for joining us today.

I will remind everyone that we are continuing to hear from the witnesses with the goal of informing and guiding the future work of our committee.

For our next panel, I wish to welcome from the Native Women's Association of Canada, Carol McBride, President; and Sarah Niman, Legal Counsel. *Wela'lin* and thank you for joining us this evening. You will have approximately five minutes to make opening remarks, which will be followed by a question-and-answer session of approximately five minutes per senator. Due to time constraints, please keep exchanges brief and precise.

Carol McBride, President, Native Women's Association of Canada: Hello, honourable senators. I am Carol McBride, the newly elected president of the Native Women's Association of Canada. I would like to acknowledge that we are gathering on the unceded and unsurrendered territory of the Anishinaabe Algonquin Nation, my homeland. *Meegwetch* for inviting NWAC to appear this evening. In my submission, when I refer to Indigenous women, I am speaking of the women, girls, two-spirit, transgender and gender-diverse people that NWAC uplifts through our work.

At the beginning of my term, I made a commitment that I would advocate to ensure that the 231 Calls for Justice issued by the National Inquiry into Missing and Murdered Indigenous Women and Girls, or MMIWG, would be enacted by all levels of government. NWAC is doing its part to end this genocide. Our MMIWG unit runs the Safe Passage project, an interactive map that tracks cases and community-reported unsafe experiences. NWAC's MMIWG data collection helps inform our work and documents the realities of Indigenous women across this country. Unfortunately, the team is adding incidents of risk and death to the map on a regular basis. We all have work to do to end this genocide so that our next generations will have a safer future.

I also made a commitment to fight for equal access to training opportunities, education, health care, mental health and housing for Indigenous women and their children. Intergenerational trauma from colonization continues to harm our people, and we need to continue support to reclaim our power and place as matriarchs of our nations. NWAC, working at the national level and with our provincial and territorial member associations, has increased the presence of Indigenous women in the workforce. Our #BeTheDrum business incubator helps Indigenous women develop networks to grow their businesses. Our ISET and

Le président : Merci, sénatrice Martin.

Le temps alloué à ce groupe de témoins est maintenant terminé. Encore une fois, je tiens à exprimer ma sincère gratitude à la cheffe nationale Archibald et à la présidente Caron pour s'être jointes à nous aujourd'hui.

Je rappelle à tout le monde que nous allons continuer d'entendre des témoins qui pourront éclairer et orienter notre comité dans ses travaux.

Pour notre prochain groupe de témoins, je souhaite la bienvenue à Carol McBride, présidente, et à Sarah Niman, conseillère juridique, de l'Association des femmes autochtones du Canada. *Wela'lin*, et merci de vous joindre à nous ce soir. Vous aurez environ cinq minutes pour présenter une déclaration liminaire, qui sera suivie d'une séance de questions et de réponses d'environ cinq minutes par sénateur. En raison des contraintes de temps, veuillez garder les échanges brefs et précis.

Carol McBride, présidente, Association des femmes autochtones du Canada : Bonjour, honorables sénateurs et sénatrices. Je m'appelle Carol McBride et je suis la nouvelle présidente élue de l'Association des femmes autochtones du Canada. Je tiens à souligner que nous nous réunissons sur le territoire non cédé et non soumis de la nation algonquine anishinabe, ma patrie. *Meegwetch* d'avoir invité l'AFAC à comparaître ce soir. Dans mon exposé, lorsque je fais référence aux femmes autochtones, je parle des femmes, des filles, des personnes bispirituelles, transgenres et de genre différent que l'AFAC aide à améliorer par son travail.

Au début de mon mandat, je me suis engagée à militer pour que les 231 appels à la justice lancés par l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, ou FFADA, soient mis en œuvre par tous les ordres de gouvernement. L'AFAC fait sa part pour mettre fin à ce génocide. Notre unité du FFADA gère le projet Safe Passage, une carte interactive qui permet de suivre les cas et les expériences dangereuses signalés par la communauté. La collecte de données du FFADA de l'AFAC contribue à éclairer notre travail et documente les réalités des femmes autochtones partout au pays. Malheureusement, l'équipe ajoute régulièrement des incidents de risque et de décès sur la carte. Nous avons tous du travail à faire pour mettre fin à ce génocide afin que nos prochaines générations aient un avenir plus sûr.

Je me suis également engagée à lutter pour l'égalité d'accès à des possibilités de formation, à l'éducation, aux soins de santé, aux soins de santé mentale et au logement pour les femmes autochtones et leurs enfants. Les traumatismes intergénérationnels causés par la colonisation continuent de faire du tort à notre peuple, et nous devons continuer d'offrir du soutien pour nous réapproprier notre pouvoir et notre place en tant que matriarches de nos nations. L'AFAC, qui travaille à l'échelle nationale et avec nos associations membres provinciales et territoriales, a augmenté la présence des femmes autochtones

National Apprenticeships Program offer skill building and employment training opportunities to Indigenous women so they can move out of their entry-level jobs and into careers in the labour force.

We are improving Indigenous women's health outcomes by combatting racism in health care. We are decolonizing maternity experiences, approaches to aging and dementia, cannabis education and promoting traditional food and agricultural practices. We are helping women reclaim their bodily autonomy.

NWAC's Generation 4 Equality project is testing an intense healing and empowering program for human trafficking survivors and those vulnerable to sexual exploitation.

In addition, as part of our national recovery model, NWAC established a resiliency centre in Quebec, and one is under construction in New Brunswick.

NWAC is very concerned about forced sterilization and the birth-alert practices that target Indigenous women. There is no room within reconciliation for a health system that treats Indigenous women this way. Similarly, racism in the criminal justice system results in disproportionate rates of incarceration of our women.

NWAC is decolonizing women's health in federal prisons with its Walking the RED Path project, a culturally safe and trauma-informed workshop series. It is one source of support, but the entire justice system must work to reconcile with Indigenous women.

NWAC is working on projects and advocacy to eliminate racism in the Indian Act. I am enthusiastic about the work NWAC is doing to shape how Canada implements the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples. Canada is building its action plan to align its laws with UNDRIP. This will breathe life into Canada's promises of reconciliation because UNDRIP ensures our right to self-determination.

Advancing Indigenous women's self-determination and equity requires a culturally relevant, gender-based intersectional analysis be applied to any bill, issue or decision that impacts Indigenous women. This approach recognizes the diverse

sur le marché du travail. Notre incubateur d'entreprises #BeTheDrum aide les femmes autochtones à développer des réseaux pour faire croître leurs entreprises. Notre Programme de formation pour les compétences et l'emploi destiné aux Autochtones et notre programme national d'apprentissage offrent aux femmes autochtones des possibilités d'acquisition de compétences et de formation professionnelle afin qu'elles puissent quitter leur emploi de premier échelon et faire carrière dans la population active.

Nous améliorons les résultats en matière de santé des femmes autochtones en luttant contre le racisme dans les soins de santé. Nous décolonisons les expériences de maternité, les approches à l'égard du vieillissement et de la démence, l'éducation sur le cannabis et la promotion des pratiques alimentaires et agricoles traditionnelles. Nous aidons les femmes à retrouver leur autonomie corporelle.

Le projet Génération pour l'Égalité de l'AFAC met à l'essai un programme intense de guérison et d'autonomisation pour les survivants de la traite des personnes et les personnes vulnérables à l'exploitation sexuelle.

De plus, dans le cadre de notre modèle de rétablissement national, l'AFAC a établi un centre de résilience au Québec, et un autre est en cours de construction au Nouveau-Brunswick.

L'AFAC est très préoccupée par la stérilisation forcée et les pratiques d'alerte des naissances qui ciblent les femmes autochtones. Il n'y a pas de place dans la réconciliation pour un système de santé qui traite les femmes autochtones de cette façon. De même, le racisme au sein du système de justice pénale entraîne des taux disproportionnés d'incarcération de nos femmes.

L'AFAC décolonise la santé des femmes dans les établissements carcéraux fédéraux avec son projet Walking the RED Path, une série d'ateliers sûrs sur le plan culturel et axés sur les traumatismes. Il s'agit d'une source de soutien, mais tout le système de justice doit s'efforcer de se réconcilier avec les femmes autochtones.

L'AFAC travaille sur des projets de défense des droits et autres pour éliminer le racisme dans la Loi sur les Indiens. Je suis enthousiaste à l'égard du travail que fait l'AFAC pour façonner la manière dont le Canada met en œuvre la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones. Le Canada est en train d'élaborer son plan d'action pour harmoniser ses lois avec la DNUDPA. Cela donnera vie aux promesses de réconciliation du Canada, parce que la DNUDPA garantit notre droit à l'autodétermination.

La promotion de l'autodétermination et de l'équité des femmes autochtones exige l'application d'une analyse intersectionnelle sexospécifique et pertinente sur le plan culturel à tout projet de loi, à toute question ou à toute décision ayant une

identities, experiences and needs of Indigenous women and values our unique ways of knowing.

Canada has a crucial relationship with NWAC, cemented in the Canada-NWAC Accord and revealed in the ways we relate to each other on occasions like today. For Canada to honour its relationship with NWAC, it must continue to include us in decisions that impact Indigenous women, girls and gender-diverse people. NWAC honours this relationship by sharing our experiences and recommending ways that Canada can dismantle systems that continue to harm us.

With that, honourable members, I would like to thank you. *Meegwetch.*

The Chair: *Wela'lin*, thank you, President McBride.

Before we go to questions, I wish to remind everyone in the room to please refrain from leaning in too close to the microphone or remove your earpiece when you do so.

I will now open up the floor for questions.

Senator Arnot: Thank you, President McBride, for your presentation and coming today to help us in our work. Is there one or two priorities that you have in your work that you think the Senate can help you on?

Ms. McBride: After being with NWAC for the last three months, I see my priority in the healing aspect. Healing has to take place in all our communities. Right now, from coast to coast, we are all suffering. Our youth, they're killing themselves left and right, and it's for a reason. I think that reason is intergenerational trauma. We're starting to really feel the effects. That's a priority for me.

I have been chief for many years and I know how women suffer. That would be another aspect of where I would like to go: giving the tools to our women to be able to be part of the workforce, to be part of society. That will make a big impact on their families in terms of job opportunities, housing and anything that would bring better quality of life to their families.

Those are my priorities, and I am very proud to say that those are shared by all the Provincial, Territorial Member Associations, or PTMAs, that I represent.

Senator Arnot: We have dealt with the registration provisions under the Indian Act and the continuing inequity there. Do you have any comments about what we as the Senate should be doing to try to advance that? I know that you have had discussions with the Minister of Indigenous Services. I'm

incidence sur les femmes autochtones. Cette approche reconnaît la diversité des identités, des expériences et des besoins des femmes autochtones et valorise nos modes de connaissance uniques.

Le Canada entretient une relation cruciale avec l'AFAC, cimentée par l'accord Canada-AFAC et révélée par les relations que nous entretenons les uns avec les autres dans des occasions comme aujourd'hui. Pour que le Canada honore sa relation avec l'AFAC, il doit continuer de nous inclure dans les décisions qui touchent les femmes, les filles et les personnes de diverses identités de genre autochtones. L'AFAC honore cette relation en faisant part de ses expériences et en recommandant des moyens pour le Canada de démanteler les systèmes qui continuent de nous nuire.

Sur ce, honorables membres, je tiens à vous remercier. *Meegwetch.*

Le président : *Wela'lin*, merci, madame McBride.

Avant de passer aux questions, je tiens à rappeler à tout le monde dans la salle de ne pas se pencher trop proche du microphone ou de retirer son oreillette avant de le faire.

Nous allons maintenant passer aux questions.

Le sénateur Arnot : Merci, madame McBride, de votre exposé et d'être venue aujourd'hui nous aider dans notre travail. Y a-t-il une ou deux priorités dans votre travail à l'égard desquelles le Sénat pourrait vous aider?

Mme McBride : Après avoir fait partie de l'AFAC pendant les trois derniers mois, je vois que ma priorité est la guérison. La guérison doit avoir lieu dans toutes nos collectivités. En ce moment, d'un océan à l'autre, nous souffrons tous. Nos jeunes se tuent à gauche et à droite, et c'est pour une raison. Je pense que c'est un traumatisme intergénérationnel. Nous commençons à en ressentir vraiment les effets. C'est une priorité pour moi.

Je suis cheffe depuis de nombreuses années et je sais comment les femmes souffrent. C'est un autre aspect de la direction que j'aimerais prendre : donner les outils à nos femmes pour qu'elles puissent faire partie de la main-d'œuvre, de la société. Cela aura une grande incidence sur leur famille pour ce qui est des possibilités d'emploi, du logement et de tout ce qui pourrait apporter une meilleure qualité de vie à leur famille.

Ce sont mes priorités, et je suis très fière de dire qu'elles sont partagées par toutes les associations provinciales et territoriales membres, ou APTM, que je représente.

Le sénateur Arnot : Nous avons examiné les dispositions relatives à l'inscription en vertu de la Loi sur les Indiens et l'iniquité qui persiste à cet égard. Avez-vous des commentaires par rapport à ce que nous, en tant que Sénat devrions faire pour essayer de faire avancer les choses? Je sais que vous avez eu des

wondering where you are at on that issue and what you think we can do to best advance that part of your agenda.

Sarah Niman, Legal Counsel, Assistant Manager Legal Services, Native Women's Association of Canada: Our legal unit has just completed over a year of comprehensive studies with our grassroots members, asking them what we can do tangibly to fix the inequities that remain in the Indian Act without having to resort to suing the government for every incremental step forward.

What we have concluded is that rather than taking a piecemeal approach, chipping away at the remaining inequities, there needs to be ambitious sweeping change to the registration provisions so that they stop dividing families up among their households based on arbitrary birthdates or cut-offs or second-generation limits, because it's not fair for parents to be looking to their young children and having to explain that by virtue of their birthdate, they are entitled to different things than their cousins. It doesn't make sense on paper or in families' hearts.

The other thing within the registration provisions that we are seeing is that there is very convoluted language. When people are trying to understand what their rights are under the registration provisions, it is very difficult for them to interpret, even with access to legal services, and to understand what their rights are.

The government knows this and has heard this, and we would ask this committee, in their work as senators, to remind everyone that the obligation at the heart of all this is to advance reconciliation, not to get your back against the wall and have to be told through lawsuit after lawsuit to get rid of the remaining inequities. The path forward will be looking to UNDRIP and what that says about self-determining membership rights.

Senator Coyle: I was actually going to ask that last question.

First, I would like to thank both of you for being with us this evening. Could you, President McBride, speak to us a little more about these resiliency centres that you mentioned, the one that is in Quebec already and the one coming in New Brunswick? I would like to understand more about that.

Ms. McBride: They are lodges that are being used as a healing place for families. I know the one here in Quebec has different people that help with the process of healing. Families or women can go there and have those supports that are much needed, depending on the kind of healing that is available for them there.

discussions avec le ministre des Services aux Autochtones. Je me demande où vous en êtes à ce sujet et ce que vous pensez que nous pouvons faire pour mieux faire avancer cette partie de votre programme.

Me Sarah Niman, conseillère juridique, directrice adjointe des services juridiques, Association des femmes autochtones du Canada : Notre unité juridique vient d'achever plus d'un an d'études approfondies avec nos membres de la base, leur demandant ce que nous pouvons faire concrètement pour corriger les iniquités qui subsistent dans la Loi sur les Indiens sans avoir à tenter des poursuites contre le gouvernement pour chaque petit pas en avant.

Ce que nous avons conclu, c'est qu'au lieu d'adopter une approche fragmentaire, d'éliminer une à une les iniquités qui subsistent, il faut apporter un changement ambitieux et modifier de fond en comble les dispositions relatives à l'inscription afin qu'elles cessent de diviser les familles en fonction de dates de naissance, de seuils ou de limites liées à la deuxième génération arbitraire, car il n'est pas juste pour les parents de regarder leurs jeunes enfants et de devoir leur expliquer que, en raison de leur date de naissance, ils n'ont pas droit aux mêmes choses que leurs cousins. Cela n'a aucun sens sur papier ou dans le cœur des familles.

L'autre chose que nous constatons dans les dispositions relatives à l'inscription, c'est que le libellé est très alambiqué. Lorsque les gens essaient de comprendre quels sont leurs droits en vertu des dispositions relatives à l'inscription, il est très difficile de les interpréter, même s'ils ont accès à des services juridiques, et de comprendre quels sont leurs droits.

Le gouvernement le sait et l'a entendu, et nous demandons aux sénateurs du comité, dans le cadre de leur travail, de rappeler à tous que l'obligation au cœur de tout cela est de faire progresser la réconciliation, et non pas de se retrouver dos au mur et de devoir se faire dire, poursuite après poursuite, qu'il faut éliminer les iniquités restantes. La voie à suivre sera celle de la DNUDPA et de ce qu'elle dit au sujet des droits à l'autodétermination des membres.

La sénatrice Coyle : J'allais en fait poser cette dernière question.

D'abord, j'aimerais vous remercier toutes les deux d'être avec nous ce soir. Pourriez-vous, madame McBride, nous parler un peu plus de ces centres de résilience que vous avez mentionnés, celui qui est déjà au Québec et celui qui s'en vient au Nouveau-Brunswick? J'aimerais mieux comprendre cela.

Mme McBride : Ce sont des pavillons qui sont utilisés comme lieu de guérison pour les familles. Je sais que, au Québec, il y a différentes personnes qui contribuent au processus de guérison. Les familles ou les femmes peuvent s'y rendre et obtenir le soutien dont elles ont grandement besoin, selon le type de guérison qui leur est offert.

We need a lot more than what we have right now in terms of financial resources, but what we would like to see is having these resiliency lodges all over, one per province at the very least, to help with the healing.

As you know, a lot of our provincial bodies don't have healing places. Whatever they would see as their healing priorities, that would be for them to determine how the healing process would be in these resiliency lodges.

Senator Coyle: Thank you. Is the one that you're speaking about in Quebec the one that is close by here?

Ms. McBride: In Chelsea?

Senator Coyle: Yes. I've seen pictures of it. It looks amazing. It looks like a place of calm and serenity and nature.

Can you explain to us how it's being used now? It's fairly new.

Ms. McBride: Yes, it is. Right now there are people hired there to help with the process of healing. A person could go there and get those supports that they need. It's a beautiful place. You can practise cultural — there is bathing, all kinds of crafts and things that you can do. There is also a swimming pool that people can use for physical healing. There are elders there who can give guidance and counselling as well.

We've just started. Can you imagine how things will be in a few years to come, and what we'll be able to offer our people?

Senator Coyle: The vision is to have them across the country?

Ms. McBride: That's right. The one in New Brunswick, I think, is like a farmhouse, and they'll be doing planting and things like that. There will be other aspects of what can be done there.

The whole process would be healing oneself, getting that support and having someone to talk to, things like that.

Is there anything that you would like to add?

Ms. Niman: You've covered it well.

Senator Coyle: Thank you very much.

The Chair: Just to follow up on the previous question by Senator Arnot, we have heard that the federal government does not want to proceed with addressing issues like the second-generation cut-off, because it wants to do more consultation.

Nous avons besoin de beaucoup plus de ressources financières que ce que nous avons actuellement, mais ce que nous aimerions voir, c'est des pavillons de ressourcement partout, au moins un par province, pour aider à la guérison.

Comme vous le savez, beaucoup de nos organismes provinciaux n'ont pas de lieux de guérison. Quelles que soient leurs priorités en matière de guérison, ce serait à eux de déterminer comment le processus de guérison se déroulerait dans ces pavillons de ressourcement.

La sénatrice Coyle : Merci. Est-ce que celui dont vous parlez au Québec se trouve tout près d'ici?

Mme McBride : À Chelsea?

La sénatrice Coyle : Oui. J'ai vu des photos. Il a l'air incroyable. Cela ressemble à un endroit de calme, de sérénité et de communion avec la nature.

Pouvez-vous nous expliquer comment il est utilisé en ce moment? C'est assez récent.

Mme McBride : Oui, il l'est. En ce moment, des personnes y sont engagées pour aider au processus de guérison. Une personne pourrait y aller et obtenir les soutiens dont elle a besoin. C'est un endroit magnifique. Vous pouvez pratiquer des activités culturelles, il y a des bains, toutes sortes d'activités d'artisanat et de choses que vous pouvez faire. Il y a aussi une piscine que les gens peuvent utiliser pour la guérison physique. Il y a des aînés qui peuvent donner une orientation et des conseils.

Nous venons de commencer. Pouvez-vous imaginer comment les choses vont se dérouler dans quelques années et ce que nous pourrions offrir à nos gens?

La sénatrice Coyle : Vous envisagez d'en créer dans tout le pays?

Mme McBride : C'est exact. Celui du Nouveau-Brunswick, je pense, ressemble à une ferme, et ils feront des plantations et des choses comme cela. Il y aura d'autres aspects de ce qui peut être fait là-bas.

Tout le processus consiste à se guérir soi-même, à obtenir ce soutien et à avoir quelqu'un à qui parler, des choses comme cela.

Y a-t-il quelque chose que vous aimeriez ajouter?

Me Niman : Vous l'avez bien couvert.

La sénatrice Coyle : Merci beaucoup.

Le président : Pour faire suite à la question précédente du sénateur Arnot, nous avons entendu dire que le gouvernement fédéral ne veut pas aller de l'avant avec des questions comme le seuil de la deuxième génération, parce qu'il veut procéder à davantage de consultations.

Would you agree that more consultation is needed, or do we already have a road map to address all the remaining discrimination in the Indian Act?

Ms. Niman: I think at this point — I'll go ahead and answer because we've studied on this — any path forward should be held in our nation-to-nation relationship. Any path forward needs to involve consultation with the people it impacts.

I think what we realize now is there has been consultation, round after round, about the remaining inequities. We know what they are. We know how they are operating, and we know what we can do to stop them.

What we need is the ambition and the political will to get behind them. It's a big undertaking to undo what is over a century of assimilationist policy, but I think at the core of it, until that stops, the assimilationist residue is still built into the act. It is still eliminating the number of people, generation to generation, who can claim their membership under the way that the government recognizes.

Yes, consultation is important, but NWAC doesn't want to see it be another barrier or roadblock to meaningful progress. Consultations should be conversations with productive outcomes.

The Chair: Thank you for that. Would you agree that the piecemeal approach has not been effective to date?

Ms. Niman: The piecemeal approach is not effective.

When you move the marker stick incrementally further down afield at the pace that it is, generations are waiting for equities that their grandmothers and great-grandmothers hoped to see in their lifetimes and simply are not.

The Chair: Thank you for that.

[*Translation*]

Senator Audette: We're part of the generation where my mother was kicked out of her community for marrying the most handsome Quebecer, and stories like ours are unfortunately still very common. People are dying and they haven't regained their rights or seen their rights respected.

Have women in Canada considered filing a class-action lawsuit against the federal government due to the Indian Act, because we're going to lose our status?

Êtes-vous d'accord pour dire qu'une consultation plus poussée est nécessaire, ou avons-nous déjà une feuille de route pour régler tous les cas de discrimination qui subsistent dans la Loi sur les Indiens?

Me Niman : Je pense que, à ce stade — je vais aller de l'avant et répondre parce que nous avons étudié la question — toute voie d'avenir doit s'inscrire dans notre relation de nation à nation. Toute voie à suivre doit supposer une consultation avec les personnes qu'elle touche.

Je pense que nous nous rendons compte aujourd'hui qu'il y a eu des consultations, cycle après cycle, au sujet des iniquités restantes. Nous savons ce qu'elles sont. Nous savons comment elles fonctionnent et nous savons ce que nous pouvons faire pour y mettre fin.

Ce dont nous avons besoin, c'est de l'ambition et de la volonté politique pour les soutenir. C'est une grande entreprise que de défaire ce qui constitue plus d'un siècle de politiques d'assimilation, mais je pense que, au cœur de tout cela, jusqu'à ce que cela s'arrête, les résidus des visées assimilationnistes sont toujours intégrés dans la loi. Ils continuent d'éliminer le nombre de personnes, d'une génération à l'autre, qui peuvent revendiquer leur appartenance de la manière reconnue par le gouvernement.

Oui, la consultation est importante, mais l'AFAC ne veut pas qu'elle soit une autre barrière ou un autre obstacle à des progrès concrets. Les consultations devraient être des conversations avec des résultats productifs.

Le président : Je vous remercie. Diriez-vous que l'approche fragmentaire n'a pas été efficace jusqu'à présent?

Me Niman : L'approche fragmentaire n'est pas efficace.

Lorsque vous haussez la barre de plus en plus, au rythme où ça se fait, les générations continuent d'attendre une équité que leurs grands-mères et leurs arrière-grands-mères espéraient voir de leur vivant et qui n'existe tout simplement pas.

Le président : Merci.

[*Français*]

La sénatrice Audette : Nous faisons partie de la génération où ma mère a été expulsée de sa communauté pour avoir épousé le plus beau Québécois, et des histoires comme la nôtre sont encore malheureusement très présentes. Certaines personnes sont en train de mourir et leurs droits ne leur ont jamais été rendus ou n'auront jamais été respectés.

Y a-t-il une réflexion de la part des femmes, au Canada, en vue d'entreprendre un recours collectif contre le gouvernement fédéral en raison de la Loi sur les Indiens, parce qu'on va perdre notre statut?

When I was president of the Native Women's Association of Canada (NWAC), I had the privilege, right or responsibility to sit down with national organizations, the federal government and all the provinces to discuss the status of women, justice and various matters under the different levels of government. I understand that the AFAC no longer has that seat, and hasn't since maybe 2016? What happened? Do you feel it's important to have that voice again with various levels of government and national organizations?

[*English*]

Ms. McBride: I definitely find it important that we have to take part in this discussion, for sure. Just lately, we have received a bit of funding to be able to start discussions again on the Indian Act, and we're hoping to be able to move that along and pick up from where it was left off. Definitely. I'm hoping that women — like your mother or your grandmother — are finally able to get that recognition that they so — not badly need — but need.

I remember working — I was just a young girl at that time — with Mary Two-Axe Earley, and there has been improvement, but we have a long way to go yet.

Definitely, with the little bit of resources that we did get to look at the Indian Act, again, I'm hoping to get a lot more clarity on what's going on across the country and what the feedback is of our women.

Sarah, would you like to add on to that as well?

Ms. Niman: Your first question, I think, was asking whether or not NWAC would pursue the legal option of a class action to sort of —

Senator Audette: [Technical difficulties]

Ms. Niman: Yes. At this point, NWAC doesn't think that the way forward is more litigation, to put it squarely. We've seen the outcomes of it, and the Indigenous women advocates who have come before us have certainly made advances — sometimes at great personal sacrifice — to move the yardstick further afield and increase equality for Indigenous women.

That said, that does turn to another option that I think UNDRIP advances, and that is the spirit of redress for past harms. This is something that NWAC has looked at in the framework of the Indian Act. Once we recognize that these harms have happened, that women have been excluded from their families and that they have missed out on opportunities and continue to miss out on funding opportunities when they are not recognized as status members, then there is an opportunity for the government to offer a redress initiative. This would be as an

Lorsque j'étais présidente de l'Association des femmes autochtones du Canada (AFAC), j'avais le privilège, le droit ou la responsabilité de m'asseoir avec des organisations nationales, le gouvernement fédéral et toutes les provinces, pour discuter de la condition féminine, de la justice et de divers dossiers relevant de différents paliers de gouvernement. Je comprends que l'AFAC n'a plus ce siège, depuis 2016 peut-être. Que s'est-il passé? Trouvez-vous important de retrouver cette voix au sein de divers paliers de gouvernement et d'organisations nationales?

[*Traduction*]

Mme McBride : Assurément, je trouve qu'il est important que nous participions à cette discussion. Récemment, nous avons reçu un peu de financement pour pouvoir reprendre les discussions concernant la Loi sur les Indiens, et nous espérons pouvoir faire avancer les choses et reprendre là où elles ont été laissées. C'est certain. J'espère que les femmes — tout comme votre mère ou votre grand-mère — pourront enfin obtenir cette reconnaissance dont elles ont grandement besoin, mais pas cruellement besoin.

Je me souviens d'avoir travaillé — je n'étais qu'une jeune fille à l'époque — avec Mary Two-Axe Earley, et il y a eu des améliorations, mais nous avons encore beaucoup de chemin à parcourir.

Assurément, avec le peu de ressources que nous avons obtenues pour examiner la Loi sur les Indiens, encore une fois, j'espère obtenir beaucoup plus de clarté sur ce qui se passe à l'échelle du pays et sur les réactions de nos femmes.

Maître Niman, voulez-vous ajouter quelque chose également?

Me Niman : Votre première question, je pense, était de savoir si oui ou non l'AFAC poursuivrait l'option juridique d'un recours collectif pour en quelque sorte...

La sénatrice Audette : [Difficultés techniques]

Me Niman : Oui. À ce stade, l'AFAC ne croit pas que la voie à suivre soit davantage de litiges, pour dire les choses carrément. Nous avons vu les résultats de cette approche, et les défenseurs des droits des femmes autochtones qui nous ont précédés ont certainement fait des progrès — parfois au prix de grands sacrifices personnels — pour faire avancer les choses et accroître l'égalité des femmes autochtones.

Cela dit, cela nous amène à une autre option que la DNUDPA met de l'avant, à savoir l'esprit de réparation des préjudices passés. C'est quelque chose que l'AFAC a examiné dans le cadre de la Loi sur les Indiens. Une fois que nous reconnaissons que ces préjudices ont eu lieu, que les femmes ont été exclues de leur famille et qu'elles ont raté des occasions et continuent de rater des occasions de financement lorsqu'elles ne sont pas reconnues comme des membres à part entière, alors il y a une occasion pour le gouvernement d'offrir une initiative de réparation. Il s'agirait

alternative to seeking redress through settlements in class actions.

It's an option that is on the table. NWAC itself doesn't offer those kinds of front-line legal services, initiating actions like that, but what we have seen and what we have heard from the people we have spoken to is that the feeling is more in the spirit of redress and remedying past harms. It would be much more meaningful for the relationship between Indigenous women and Canada moving forward, and in the spirit of reconciliation, to have those harms recognized and then remedied.

Senator Audette: And the second question?

Ms. Niman: As to your second question about our inclusion at the table, I think President McBride has said yes, we need to be at those tables and we need to have our voices heard because Indigenous women's experiences are distinct from Indigenous men.

When the default is to just seek out Indigenous perspectives on issues, whether they are justice or health care, when an Indigenous female perspective is left out of the equation, we know from the over 700 pages of *The Final Report of the National Inquiry into Missing and Murdered Indigenous Women and Girls* that such exclusion has dire consequences, violent consequences. We can look at our jails that are full of over half of Indigenous women federally and see the consequences of excluding Indigenous women's perspectives. The stakes are quite high when Indigenous women are excluded from even high-level government conversations. The trickle-down effect is apparent, and we can all see it.

Senator Audette: Thank you.

Senator Coyle: I have so many questions because your work is so important. The first one is about serving Indigenous women across Canada. I am wondering what you do in terms of Indigenous women in urban, rural and on-reserve communities. How do you manage to serve that very large constituency of women who are part of NWAC?

Ms. Niman: NWAC represents the voices of Indigenous women, inclusive of girls, gender-diverse, trans and two-spirit people. This is inclusive of First Nation, Inuit, on-reserve, off-reserve, status and non-status.

Practically speaking, which I think is what you're asking, how do we ensure those voices are heard? One of the things that we have found most effective, and honestly, as a by-product of the pandemic, was the opportunity for virtual engagement. That's

d'une solution de rechange à la recherche de réparation au moyen de règlements dans le cadre de recours collectifs.

C'est une option qui est sur la table. L'AFAC elle-même n'offre pas ce genre de services juridiques de première ligne, en engageant des poursuites de ce genre, mais ce que nous avons vu et ce que nous avons entendu de la part des gens à qui nous avons parlé, c'est que le sentiment est davantage axé sur les recours et sur le redressement des torts passés. Ce serait beaucoup plus gratifiant pour la relation entre les femmes autochtones et le Canada à l'avenir et dans un esprit de réconciliation, que ces préjudices soient reconnus et réparés.

La sénatrice Audette : Et la deuxième question?

Me Niman : En ce qui concerne votre deuxième question au sujet de notre inclusion à la table, je pense que Mme McBride a dit oui, nous devons nous asseoir à ces tables et faire entendre notre voix, car les expériences des femmes autochtones sont distinctes de celles des hommes autochtones.

Lorsque l'on se contente par défaut de chercher à obtenir le point de vue des Autochtones sur des enjeux, qu'il s'agisse de justice ou de soins de santé, lorsque la perspective autochtone d'une femme est exclue de l'équation, nous savons, d'après les 700 pages et plus du rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, que cette exclusion a des conséquences désastreuses et violentes. Nous pouvons examiner nos établissements carcéraux qui sont remplis de plus de la moitié des femmes autochtones à l'échelon fédéral et voir les conséquences de l'exclusion de la perspective des femmes autochtones. Les enjeux sont très élevés lorsque les femmes autochtones sont exclues même des conversations gouvernementales de haut niveau. L'effet de retombée est évident, et nous pouvons tous le constater.

La sénatrice Audette : Merci.

La sénatrice Coyle : J'ai énormément de questions, car votre travail est tellement important. La première concerne les services offerts aux femmes autochtones au Canada. Je me demande ce que vous faites pour les femmes autochtones dans les collectivités urbaines, rurales et dans les réserves. Comment réussissez-vous à servir ce très grand groupe de femmes qui font partie de l'AFAC?

Me Niman : L'AFAC représente la voix des femmes autochtones, y compris les filles, les personnes aux diverses identités de genre, les personnes transsexuelles et les personnes bispirituelles. Cela inclut les Premières Nations, les Inuits, les personnes vivant dans les réserves ou hors des réserves, les personnes inscrites et non inscrites.

En pratique, et je pense que c'est ce que vous demandez, comment pouvons-nous nous assurer que ces voix sont entendues? L'une des choses que nous avons trouvées les plus efficaces, et honnêtement, il s'agit d'un sous-produit de la

not to say that face-to-face and on-the-land engagements, discussions and gatherings aren't important. They are very important.

But the shift to the virtual realm during the pandemic showed us that we have the opportunity to connect, through devices, with people who are so much more diverse. That means we get to hear and seek out specific feedback from gender-diverse youth on a topic that we know will impact them. Sometimes we call it the "underground grandmother train," and we'll ask, "Who do you know?" We get people to participate in our conversations in this way. So when we have to come up with a position or a path forward on a certain issue, we get to feel that perspective is truly representative of all the people we're seeking to represent.

The limits of that, of course, are that when there are communities that are prohibited from accessing reliable internet, we don't always get to hear from them. Then we have to come up with workarounds. I will say that our engagement so far that we have been able to do over the past two plus years has broadened our reach and our access at the grassroots level through devices and screens.

Ms. McBride: I know for myself, since I have gotten in as president, I have clear communication with all PTMAs across the country. In fact, they take two a week to get updates and letting them know what is going on. We're really a grassroots organization. We really want to hear from our PTMAs and help advocate on their behalf.

Senator Coyle: This is just educating me or reminding me — I should know the answers to these questions. Regarding the relationship between NWAC and the two organizations we had sitting at the table here before you, as well as Inuit Tapiriit Kanatami, and I know there is an Inuit women's association as well, can you speak about your relationship with those other national bodies?

Ms. McBride: I can only answer questions on what I'm doing as president. I'm building relationships. I want to work with the AFN, and I want to work with the Métis. That's what I am doing — building those bridges with these organizations as well.

I find it unfortunate what I have experienced in the last month or so, which is the exclusion of NWAC from different tables, and I don't find that right. We are the holder of a lot of good information that would be very pertinent to these tables, to these issues, and we have been left out. I don't find that right.

pandémie, a été la possibilité d'une participation virtuelle. Cela ne veut pas dire que les mobilisations, les discussions et les rassemblements en personne et sur le terrain ne sont pas importants. Ils sont très importants.

Mais le passage au domaine virtuel durant la pandémie nous a montré que nous avons l'occasion de nous connecter, au moyen d'appareils, avec des personnes beaucoup plus diversifiées. Cela signifie que nous pouvons entendre et obtenir des commentaires précis de la part de jeunes ayant diverses identités de genre sur un sujet qui, nous le savons, aura une incidence sur eux. Parfois, nous appelons cela le « train souterrain des grands-mères », et nous demandons « Qui connaissez-vous? » C'est de cette manière que nous faisons participer les gens à nos conversations. Ainsi, lorsque nous devons définir une position ou une voie à suivre sur une certaine question, nous avons le sentiment que cette perspective représente réellement toutes les personnes que nous cherchons à représenter.

Les limites de cette méthode, bien sûr, sont que lorsqu'il y a des collectivités qui n'ont pas accès à un Internet fiable, nous n'avons pas toujours l'occasion de les entendre. Nous devons alors trouver des solutions de rechange. Je dirais que notre engagement jusqu'à maintenant, que nous avons pu mener au cours des deux dernières années et plus, a élargi notre portée et notre accès au niveau de la base grâce aux appareils et aux écrans.

Mme McBride : Je sais pour ma part que, depuis que je suis présidente, j'ai une communication claire avec toutes les APTM du pays. En fait, il faut deux communications par semaine pour obtenir des mises à jour et les informer de ce qui se passe. Nous sommes vraiment un organisme communautaire. Nous voulons vraiment entendre le point de vue de nos APTM et les aider à défendre leurs intérêts.

La sénatrice Coyle : Il s'agit simplement de m'instruire ou de me rappeler... Je devrais connaître la réponse à ces questions. En ce qui concerne la relation entre l'AFAC et les deux organisations qui ont comparu devant vous, ainsi que l'Inuit Tapiriit Kanatami, je sais qu'il y a aussi une association de femmes inuites, pouvez-vous parler de votre relation avec ces autres organismes nationaux?

Mme McBride : Je ne peux répondre qu'à des questions sur ce que je fais en tant que présidente. Je bâtis des relations. Je veux travailler avec l'Assemblée des Premières Nations, ainsi qu'avec les Métis. C'est ce que je fais : j'établis ces ponts avec ces organisations également.

Je trouve malheureux ce que j'ai vécu au cours du dernier mois environ, à savoir l'exclusion de l'AFAC de différentes tables, et je ne trouve pas cela juste. Nous sommes les détenteurs de beaucoup de bons renseignements qui seraient très pertinents pour ces tables, pour ces questions, et nous avons été exclus. Je ne trouve pas cela juste.

Senator Coyle: Thank you. I wondered about that.

Senator Patterson: Ms. McBride, you started off tonight with stating your goal of seeing the 231 Calls for Justice from the Missing and Murdered Indigenous Women and Girls Inquiry enacted. You talked about your MMIWG document unit, and I want to ask you about that. Hearing that you track the sad incidents of death brought to mind the mother of 10 from my home community who was found in Vanier three days ago after being missing for five years. So it's going on, it's not over, and we have to keep shining a light on these tragedies, and there are lots more, as we all know.

This is important information that you have. Is it publicly available? Could it be shared? I know it would be always evolving. Could the committee get a snapshot of it? I'm really grateful you're doing that.

Ms. McBride: Yes, that information is available and it is being given to a place where you can go, and it's there for all.

It also identifies the danger zones. It's small, but it's about where you can get a safe ride, taxi or whatever, so it enables a lot of good information to be given out to help.

Senator Patterson: Could you share that with the committee through the clerk?

Ms. McBride: Yes.

Senator Patterson: I think we would appreciate that. Can I ask another question? Pardon my ignorance, but you talked about forced sterilization, and a committee of our Senate is studying that issue, as you know. But I have not heard of the birth alert program. I understand it's a bad program. Can you enlighten us on that, please?

Ms. McBride: What I understand it to be — and you can help me as well — is that if welfare knows that you're a mother having a child and you might be having problems, maybe financially or whatever, the hospital alerts welfare, and then they come and get the child. They apprehend the baby.

Senator Patterson: I see. I have heard of that.

Ms. McBride: That's terrible, depending on what the circumstances are. As we all know, with the apprehension of a child, they should be offering help instead of taking the child away. I'm speaking as a mother now and a grandmother. I think there are other ways of protecting that child.

La sénatrice Coyle : Merci. Je me suis posé la question.

Le sénateur Patterson : Madame McBride, vous avez commencé ce soir en disant que vous vouliez que les 231 appels à la justice de l'Enquête sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées soient mis en œuvre. Vous avez parlé de votre unité de documentation des FFADA, et j'aimerais vous poser une question à ce sujet. En vous entendant dire que vous faites le suivi des tristes incidents de décès, je me suis rappelé, la mère de dix enfants de ma collectivité d'origine qui a été retrouvée à Vanier il y a trois jours après avoir été disparue pendant cinq ans. Donc, cela se produit, ce n'est pas fini, et nous devons continuer de faire la lumière sur ces tragédies, et il y en a beaucoup d'autres, comme nous le savons tous.

Vous disposez de renseignements importants. Sont-ils accessibles au public? Pourraient-ils être communiqués? Je sais que les choses évoluent constamment. Le comité pourrait-il avoir un aperçu de la situation? Je vous en suis vraiment reconnaissant.

Mme McBride : Oui, cette information est disponible, et on la fournit à un endroit où vous pouvez aller, et elle est là pour tous.

Elle identifie également les zones dangereuses. C'est petit, mais il s'agit de savoir où vous pouvez vous déplacer en sécurité, que ce soit en taxi ou autrement... ce qui permet de donner beaucoup de bons renseignements pour vous aider.

Le sénateur Patterson : Pourriez-vous transmettre cette information au comité par l'entremise de la greffière?

Mme McBride : Oui.

Le sénateur Patterson : Je pense que nous vous en serions reconnaissants. Puis-je poser une autre question? Excusez mon ignorance, mais vous avez parlé de stérilisation forcée, et un comité de notre Sénat étudie cette question, comme vous le savez. Mais je n'ai pas entendu parler du programme d'alerte des naissances. Je crois comprendre qu'il s'agit d'un mauvais programme. Pourriez-vous nous éclairer à ce sujet, s'il vous plaît?

Mme McBride : Selon ce que je comprends — et vous pouvez aussi m'aider — c'est que si l'aide sociale sait que vous êtes une mère qui a un enfant et que vous avez peut-être des problèmes, financiers ou autres, l'hôpital alerte l'aide sociale, puis elle vient chercher l'enfant. On appréhende le bébé.

Le sénateur Patterson : Je vois. J'en ai entendu parler.

Mme McBride : C'est terrible, selon les circonstances. Comme nous le savons tous, lorsqu'un enfant est appréhendé, on devrait lui offrir de l'aide au lieu de l'emmener. Je parle en tant que mère maintenant et en tant que grand-mère. Je pense qu'il y a d'autres moyens de protéger cet enfant.

Senator Patterson: Of course. You mentioned forced sterilization. Is that a current issue?

Ms. McBride: Oh, my goodness. I have to tell you my reaction when I read the reports.

I was shocked to find out that that is still going on today. That is horrible. It should be criminalized for any doctors or nurses who do that to our women.

I noticed one thing when I was reading the report, which is that they do that when women are in hard labour or at the point of breaking. It just sickens me to hear what is still going on today. That has to stop. Something has to be done in the judicial system to make these doctors and nurses accountable for what they are doing to our families.

There were women who didn't even know that they were being sterilized. They found out later on that they couldn't have children anymore. That's horrible. I kind of get very upset.

Senator Patterson: Thank you very much.

The Chair: Senator Pate joined us. Welcome.

Senator Martin: I wish I could ask you to continue on what you were talking about, such a serious and important topic.

My question is simply in relation to what you said about your exclusion at different tables. You mentioned in your presentation the Canada-NWAC Accord. Could you speak to the relationship with the federal government right now and why you have been excluded? You are a very important voice, so I'm trying to understand. Are other groups being invited instead of your organization? You seem to be an umbrella organization, so could you please clarify?

Ms. McBride: I have only been in here for three months, and maybe it would be better if Ms. Niman answered that one.

Ms. Niman: You're right to notice that there is a discrepancy. There is an existence of an NWAC-Canada Accord that clearly outlines what that relationship is supposed to look like. It's one founded in the spirit of inclusion and advancing the specific and unique perspectives of Indigenous women and a pattern of exclusion.

Now, I don't think it helps the conversation to lay blame or to guess at why that might be, other than to say that there is no limit to the number of Indigenous perspectives that can be shared at

Le sénateur Patterson : Bien sûr. Vous avez mentionné la stérilisation forcée. Est-ce une question d'actualité?

Mme McBride : Oh, mon Dieu. Je dois vous parler de ma réaction lorsque j'ai lu les rapports.

J'ai été choquée de découvrir que cela se pratique encore aujourd'hui. C'est horrible. Tout médecin ou toute infirmière qui fait cela à nos femmes devrait être considéré comme un criminel.

J'ai remarqué une chose lorsque je lisais le rapport, c'est qu'ils font cela lorsque les femmes sont en travail forcé ou sur le point de craquer. Cela me dégoûte d'entendre ce qui se passe encore aujourd'hui. Il faut que cela cesse. Quelque chose doit être fait dans le système judiciaire pour rendre ces médecins et ces infirmières responsables de ce qu'ils font à nos familles.

Il y a des femmes qui ne savaient même pas qu'elles étaient stérilisées. Elles ont découvert plus tard qu'elles ne pouvaient plus avoir d'enfants. C'est horrible. Ça me bouleverse énormément.

Le sénateur Patterson : Merci beaucoup.

Le président : La sénatrice Pate vient de se joindre à nous. Bienvenue.

La sénatrice Martin : J'aimerais pouvoir vous demander de continuer de parler d'un sujet aussi sérieux et important.

Ma question porte simplement sur ce que vous avez dit au sujet de votre exclusion de différentes tables. Vous avez mentionné dans votre exposé l'Accord Canada-AFAC. Pourriez-vous nous parler de la relation actuelle avec le gouvernement fédéral et des raisons pour lesquelles vous avez été exclus. Vous avez une voix très importante, alors j'essaie de comprendre. Y a-t-il d'autres groupes qui sont invités plutôt que votre organisation? Vous semblez être un organisme-cadre, alors pourriez-vous préciser?

Mme McBride : Je ne suis ici que depuis trois mois, et peut-être qu'il serait préférable que Me Niman réponde à cette question.

Me Niman : Vous avez raison de remarquer qu'il y a une divergence. Il existe un accord entre le Canada et l'AFAC qui décrit clairement ce à quoi cette relation est censée ressembler. Il s'agit d'une relation fondée sur l'inclusion et la promotion des perspectives particulières et uniques des femmes autochtones et sur un modèle d'exclusion.

Je ne crois pas qu'il soit utile de jeter le blâme ou de deviner pourquoi, si ce n'est de dire qu'il n'y a pas de limite au nombre de points de vue autochtones qui peuvent être communiqués à la

the table, so we don't advance a position that says we should be there instead of anybody else, or that anybody is taking our spot. I would be hesitant to guess at why the exclusion is happening — if it's an oversight or something else.

All we can say is that the reasons why Indigenous women's voices need to be included are well known and, as we referenced, are all recorded. We don't need to go over them again. And we have asked on a few occasions for Canada's federal government to return to the NWAC-Canada Accord and honour its promises, which is really what it comes down to.

Senator Martin: When did the exclusion begin?

Ms. Niman: It's a pattern. It's not a consistent pattern. Sometimes we do get included to participate and share our voices and perspectives and knowledge. But sometimes it's just a matter of opening up the newspaper and seeing that, you know, a table has sat, or a committee has got together, or a round-table discussion has happened, and we kind of walk away thinking, "Well, how can they come up with a solution that is going to improve the lives of Indigenous women when they didn't ask for that perspective?"

Like we've mentioned, when there is an across-the-board neutral approach to just say, "Let's get Indigenous perspectives," that's what we call in the law a formal equality approach. It just assumes that if you treat everybody the same, everybody will experience similar impacts.

What we're advancing is a substantive equality approach, which means that when you recognize across the plain that Indigenous women's experiences make them more vulnerable to being excluded and disempowered, you correspondingly have to make more of an effort to go and seek out their voices.

Ms. McBride: Take for instance the justice table; they just had their meeting a few weeks ago. Once I found out that there was this table that was being formed, or they were meeting, I called Minister Lametti's office to find out why NWAC wasn't involved or invited. I never got a call back.

Not long ago, I got a call saying that he wants to have a meeting with us, so I'm looking forward to that meeting. I don't like closing the doors on anyone; I want to be a partner with these important tables. I think we have a lot to offer.

The Chair: The time for this panel is now complete. I wish to again express my sincere gratitude to Ms. McBride and Ms. Niman for joining us this evening.

table, de sorte que nous ne défendons pas une position selon laquelle nous devrions être là plutôt que n'importe qui d'autre, ou que quelqu'un prend notre place. J'hésiterais à deviner la raison de cette exclusion; je ne sais pas s'il s'agit d'un oubli ou d'autre chose.

Tout ce que je peux dire, c'est que les raisons pour lesquelles la voix des femmes autochtones doit être incluse sont bien connues et, comme nous l'avons dit, sont toutes enregistrées. Nous n'avons pas besoin d'y revenir. Et nous avons demandé à plusieurs reprises au gouvernement fédéral de revenir à l'accord entre le Canada et l'AFAC et d'honorer ses promesses, car c'est bien de cela qu'il s'agit.

La sénatrice Martin : Quand l'exclusion a-t-elle commencé?

Me Niman : C'est une tendance. Ce n'est pas une tendance constante. Parfois, nous sommes inclus pour participer et faire entendre notre voix, communiquer nos points de vue et nos connaissances. Mais parfois, nous ouvrons simplement le journal et voyons qu'une table s'est réunie, ou qu'un comité s'est réuni, ou qu'une table ronde a eu lieu, et nous nous demandons : « Eh bien, comment peuvent-ils trouver une solution qui améliorera la vie des femmes autochtones alors qu'ils n'ont pas demandé cette perspective? »

Comme nous l'avons dit, lorsqu'il y a une approche neutre à tous les niveaux et qu'on se borne à dire « Obtenons les points de vue des Autochtones », c'est ce que nous appelons dans la loi une approche formelle en matière d'égalité. Cela suppose simplement que si vous traitez tout le monde de la même façon, tout le monde subira les mêmes répercussions.

Ce que nous préconisons, c'est une approche fondée sur l'égalité, ce qui signifie que lorsque vous reconnaissez que les expériences des femmes autochtones les rendent plus vulnérables à l'exclusion et les privent de tout pouvoir, vous devez en conséquence faire plus d'efforts pour aller chercher leurs voix.

Mme McBride : Prenez par exemple la table de la justice; elle vient de tenir sa réunion il y a quelques semaines. Dès que j'ai appris que cette table était en train de se former, ou que les gens se réunissaient, j'ai appelé le bureau du ministre Lametti pour savoir pourquoi l'AFAC n'était pas concernée ou invitée. On ne m'a jamais rappelée.

Il n'y a pas longtemps, j'ai reçu un appel me disant qu'il souhaitait nous rencontrer, alors j'attends cette rencontre avec impatience. Je n'aime pas fermer les portes à qui que ce soit; je veux être un partenaire de ces tables importantes. Je pense que nous avons beaucoup à offrir.

Le président : Le temps alloué au groupe de témoins est maintenant terminé. Je tiens à exprimer à nouveau ma sincère gratitude à Mme McBride et Me Niman, qui se sont jointes à nous ce soir.

(The committee adjourned.)

(La séance est levée.)
